

Interpellation de Nouhoum Sarr et enlèvement du Pr Clément Dembélé : Une méthode draconienne qui date de l'ère militaire et de l'ère dictatoriale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 13 MAI 2020

603

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Bavures policières à Kayes

Ils ont tué de sang-froid



Covid-19 au Mali : Comment imposer le port du masque ?



Réhabilitation de la RN1 : Le CSDM constate l'avancée des travaux



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Bavures policières à Kayes : Ils ont tué de sang-froid	P.4
Brèves	Mali : Le HCI a réussi à se faire accueillir par le président de la République	P.12
	Rentrée parlementaire : Ils ont dit	P.12
	Aide aux couches vulnérables : L'association d'entraide et de soutien aux plus démunis (AESD) vole au secours des orphelins en Commune IV	P.13
	URD-RCI : La section Côte d'Ivoire réclame la libération de son leader, Soumaïla Cissé	P.13
	Moussa Timbiné : 9e Président élu de l'Assemblée nationale du Mali	P.14
	Mali : Divers propos suite à l'arrestation de Clément Dembélé dans sa lutte anticorruption	P.14
	Education des enfants par un des parents : Une situation mal perçue au Mali	P.14
Actualité	Covid-19 au Mali : Comment imposer le port du masque ?	P.16
	Réhabilitation de la RN1 : Le CSDM constate l'avancée des travaux	P.18
	Remise de kits aux structures hospitalières : La fondation Orange manifeste sa solidarité	P.19
	La maladie à Covid-19 : Des mesures de protection pour le renforcement de la lutte au Mali	P.20
	Désarroi au Pays dogon : La jeunesse appelle à la désobéissance civile	P.21
	Le Groupe Canal+ Mali : Des nouveautés pour les abonnés !	P.22
Politique	Interpellation de Nouhoum Sarr et enlèvement du Pr Clément Dembélé : Une méthode draconienne qui date de l'ère militaire et de l'ère dictatoriale	P.23
	Assemblée nationale : Salimata Traoré, l'incarnation du renouveau ?	P.24
	L'honorable Moussa Timbiné après son élection à la présidence de l'Assemblée nationale du Mali : «Je ferai tout pour être à la hauteur des attentes»	P.25
	Me Alassane Diop : « Gens de la sécurité d'état! vous vous ridiculisez et vous nous radicalisez, la matraque ne peut pas l'emporter sur l'esprit»	P.26
Culture & société	Filières bétail, viande et lait : Les acteurs en colère contre les autorités	P.29
	Impact du Covid-19 : Quel plan pour le secteur culturel ?	P.30
International	Mosquées, écoles et couvre-feu : Les points saillants du discours de Macky Sall	P.31
	COVID-19 au Niger : Le pays prévoit la réouverture des écoles le 1er juin prochain	P.33
Sport	Rénovation de nos infrastructures sportives : Le ministre Arouna Modibo Touré y veille !	P.34
	Almamy Touré : «Content de reprendre» en Championnat d'Allemagne	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



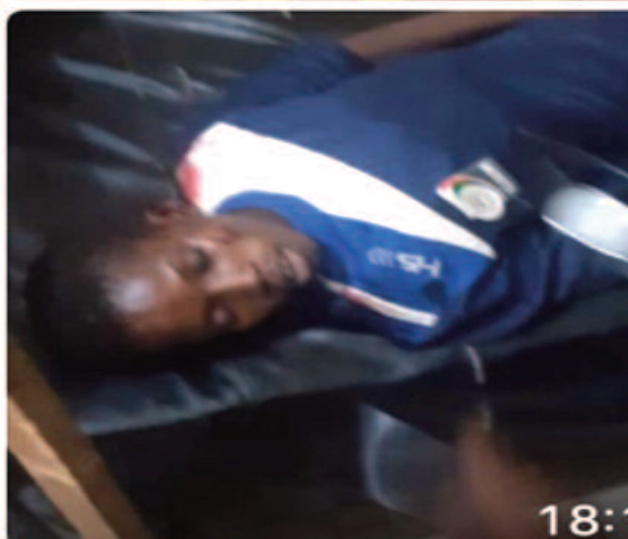
18:11



18:11



18:11



18:11

Bavures policières à Kayes : Ils ont tué de sang-froid

A Kayes, l'assassinat d'un jeune homme, le lundi 11 mai 2020, a mis le feu aux poudres. Une altercation entre policiers et manifestants aurait fait 3 morts selon le gouvernement. Plus selon de nombreuses sources locales. La tension est vive même si les autorités tentent de calmer les ardeurs.

Le jeune homme faisait une démonstration avec sa moto comme tous les soirs. Mais malheureusement pour lui, il a croisé le chemin d'un policier sans scrupule qui lui ôta la vie à la fleur de l'âge. Il n'avait que 18 ans. Des sources concordantes nous révèlent que l'agent en question n'était pas de service. Selon des indiscretions, le policier a tiré à bout portant. Sur le coup et sur place, le jeune homme jonchant dans le sang qu'il perdait a rendu l'âme. Après cet acte indigne et ignoble qui n'honore pas les forces de l'ordre, la po-

pulation est rentrée en altercation avec les agents de sécurité de la localité. Dès l'annonce de la mort du garçon, des manifestants ont spontanément envahi la ville. La foule, au fil du temps ne cessait de grossir. Dans cette fournaise de la protestation, les policiers ont tiré à balles réelles sur les manifestants. Le bilan de cette répression policière barbare serait, selon certaines sources d'environ 9 personnes et de beaucoup de blessés. Ces événements ont révolté la population Kayésienne.

Les manifestants ont alors coupé les routes, brûlé des pneus et se sont adonnés à d'autres actes de vandalisme. Le commissariat du 2ème arrondissement de Kayes a été réduit en poussière par une population déchaînée. La population ne décolère pas, la situation a atteint son paroxysme au point que les activités de la ville se sont arrêtées.

Malgré, les déclarations du directeur régional de police pour de calmer l'ardeur de la population, la situation était loin de connaître son épilogue en fin de journée.

Après recoupement d'informations, le jeune homme jouait à ce que ses copains appellent "mal vie" sur sa moto. Le policier, qui rappelle le n'était pas en service, lui a intimé l'ordre d'arrêter. Mais entraîné par la fougue de la jeunesse, le garçon a continué avec son jeu favori. Considérant cet acte comme une insulte à son égard, le policier n'a pas hésité à faire usage de son arme. La suite est connue de tous.

«Bonsoir Monsieur le Directeur, vous êtes le chef de la police. Vous avez fait appel à nous, pour faire une annonce. Je peux savoir c'est quoi cette annonce à l'endroit des kayesiens?

Nous avons été ce soir confronté à une tragédie, indépendant de notre volonté. Il arrive qu'un chef de famille ait des enfants, qui ne correspondent pas à ses souhaits. Nous avons un agent qui a outrepasser toute limite, jusqu'au point à ôter la vie à un jeune. Ce n'est pas la volonté de la police. Je demande au nom de toute la police, à la population de Kayes d'accepter à cause de Dieu, nos excuses. Dieu l'a voulu ainsi. L'agent de police responsable, se trouve présentement aux arrêts. Il sera jugé conformément à la loi, radié de la police, et passera le restant de ses jours en prison. J'en appelle aux kayesiens, de faire la part des choses, cet actes odieux n'est pas l'œuvre de toute police de Kayes. Nous cohabitons avec eux, ils nous connaissent tous, et ceci n'est pas dans nos façons de faire, qu'ils nous pardonnent pour cet acte odieux. C'est ce que j'avais à dire aux kayesiens. Monsieur le Directeur on vous remercie.»



Le gouvernement en général et le ministre de la Sécurité et de la Protection civile est fortement interpellé sur la situation délétère du pays. Depuis un certain temps l'horizon s'est assombri sur notre pays. IBK et les hommes n'arrivent plus à sécuriser la population malienne. Tout laisse à croire que le régime est à bout de souffle. Il a montré ses limites et naturellement, il doit rebattre les cartes pour choisir un as qui viendrait rétablir l'ordre ou démissionner car l'heure est grave. Il semblerait que nos dirigeants sont déconnectés des réalités du pays.

D'autres sources rapportent que le policier dit avoir reçu l'instruction de neutraliser le jeune. La question qui taraude l'esprit des esprits éclairés est de savoir, qui lui a donné l'ordre de tuer ce garçon ? En tout cas rien ne justifie l'acte que d'autres qualifieraient d'inadmissible.

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kayes a, dans un communiqué informé qu'il a ouvert une enquête.

Lire le communiqué en encadré à la fin de l'article.

Désemparé, dans une vidéo, le gouverneur de la région de Kayes, Mahamadou Z Sidibé lui-même inspecteur général de police, a appelé la population à la retenue et assuré que toute la lumière serait faite sur cette affaire. Des propos qui n'ont pas rassuré compte tenu de la multiplication des bavures policières. En toute fraîcheur, la politique sécuritaire du gouvernement est interpellée car les foyers de tension se suivent dans le pays mais ne se ressemblent pas.

■ Ibrahim Sanogo



COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DU MALI

Le Gouvernement de la République du Mali, dans un communiqué officiel, a informé l'opinion nationale que dans la nuit du 11 au 12 mai 2020, aux environs de 21 heures, s'est produit à Kayes, un incident dramatique qui a coûté la vie à un jeune motocycliste à la suite de son interpellation par un agent de Police opérant seul et d'initiative.

L'on peut lire dans le communiqué du gouvernement, « L'agent de Police incriminé est d'ores et déjà entre les mains de la justice pour subir les rigueurs de la loi. Une enquête est déjà ouverte pour déterminer les circonstances exactes et précises dans lesquelles deux (02) autres jeunes ont trouvé la mort plus tard. Au total l'on déplore trois (03) morts, des blessés et d'importants dégâts matériels. Face à la

gravité de la situation, le gouvernement a dépêché depuis ce matin sur les lieux une mission de haut niveau du ministère de la sécurité et de la protection civile, comprenant notamment l'Inspecteur en chef des Services de Sécurité et de la Protection civile et le Directeur général de la Police nationale. En attendant, toutes les autorités régionales de Kayes sont mobilisées pour ramener le calme et la sérénité dans la ville ».

Encore le médecin après la mort, le gouvernement n'a pas su anticiper. Sinon, dès cette bavure l'élite politique devrait demander aux forces de l'ordre de gérer la situation avec professionnalisme.

Ils ont donc tué de sang-froid. La responsabilité des pouvoirs publics est engagée.

Communiqué :

Le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Kayes informe la population de Kayes que dans la nuit du 11 Mai 2020, une bavure policière a occasionné la mort par balles de feu Seyba Tamboura, des affrontements ont aussitôt opposé des jeunes manifestants aux forces de sécurité.

Ces affrontements ont malheureusement fait trois (3) morts : feu Seyba Tamboura, âgé de 17 ans, feu Kalifa Kané, âgé de 30 ans et feu Bakary Traoré, âgé de 12 ans et un blessé grave : Adama Keita, âgé de 26 ans ;

Le Procureur de la République présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement au blessé ;

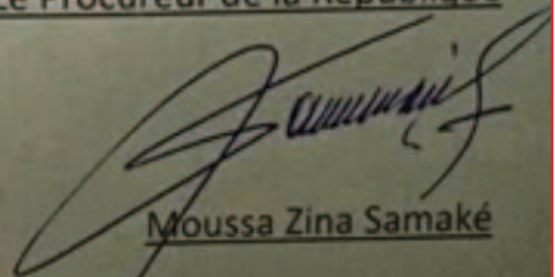
Il porte à la connaissance des populations qu'une enquête a été déjà ouverte pour faire la lumière sur les crimes commis et rassure les uns et les autres que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Il invite les populations au calme et à la sérénité.

Kayes, le 12 Mai 2020

Le Procureur de la République




Moussa Zina Samaké

Figaro du Mali

Après avoir été présenté à un procureur ce matin au tribunal de grande instance de la commune III, Nouhoum Sarr, Président du parti FAD vient d'être libéré. Le procureur a classé le dossier sans suite.



Moussa Yoro Diallo

Je vous le préviens, dans un futur proche, tout le Mali applaudira Timbiné. L'homme fera des éclats au parlement malien.



Touré Abdoul Karim

Ousmane Madani alias Haidara, a réussi dans son entreprise et la confiance en soi s'agrandit. Une cour remplie de moutons à sa disposition.

Une organisation dite religieuse qui sert de canal de blanchiment d'argent entre les agents de l'État, les hommes politiques, et les commerçants extrémistes, dans des réseaux bien organisés.

Tous les grands commerçants maliens sont des fervents des sectes religieuses. Ce n'est pas parce qu'ils aiment Dieu, ce n'est pas non plus parce qu'ils croient aux histoires racontées par ces charlatans pauvres d'esprit, mais c'est une question d'intérêt. Les commerçants de ces sectes qui font fondre les détournements effectués dans l'appareil étatique contrôlent les marchés de l'importation des services des secteurs entiers.

Pour verrouiller l'information, il y a le pacte d'adhésion. Une sorte de code de conduite pour maintenir un contrôle psychologique et morale sur le sujet.

Aujourd'hui devenu un prêtre incontournable au Mali, et prisé de toute la classe politique, il est utile pour eux, parce qu'il a réussi à créer un monde autour de lui. Il peut lancer des ultimatums au président sur la place publique pour être reçu en sultan le lendemain. Mais



au-delà de ce repassage de la personnalité, et en dehors de la considération divine qu'il reçoit de ses adeptes (argents, matériels de luxe, femmes etc.etc), il n'a jamais cessé de crier que la politique ne l'intéresse pas.

Devenu président de l'ONG que l'État malien a créé pour les recenser et les canaliser, il a accumulé des millions pour donner des consignes de vote.

Ce sont des individus pareils qui doivent aider le Mali.

La déception est totale. Le moral des populations au talons, tout le monde semble être perdu dans cette chimère.

Ils continuent de mentir au peuple malien en lui disant que s'il se révolte, c'est le Mali qui sera détruit. Le problème est que le Mali est déjà détruit, toute la lutte qui reste concerne les intérêts de ces mêmes individus qui mangent avec des cuillères en or dans la misère des maliens. Il ne reste plus rien. Ni la politique, ni ces vendeurs d'illusions, ni la justice, ni aucune autorité d'ailleurs ne sont reconquises ou respectées.

Bamako est le dernier rendez-vous de la dislocation du Mali, parce qu'elle sert à maintenir une sorte d'autorité pour finir le travail.

Durant toutes ces années vous n'avez cessé d'entendre des fonds des milliards pour le Mali, aujourd'hui le Mali est ruiné et il n'y a pratiquement plus d'argent. Ces fonds n'ont pas été détournés, ces fonds ont été alloués pour des programmes bien élaborés : la dislocation totale de l'armée, la fermeture des écoles, la dégradation continue du tissu social, la misère, les morts, les cris, comme quotidien et en même temps la cessation de tous les espaces dotés de ressources au nom des multinationales qui ont voté ces fonds mobilisés pour le Mali.

Si la communauté internationale avait mission d'aider le Mali, elle ne tolérerait jamais mobiliser des fonds et assister des criminels de dirigeants se servir comme bon leur semble.

On voit bien que dans la guerre au Mali, les fonds mobilisés, le pouvoir en place, l'armée, la justice, toutes a été contrôlées et noyées. C'est cela qui explique cette accumulation d'argent de ces mercenaires déguisés en leaders religieux.

Il est impossible d'être un homme de Dieu et être témoin de certaines pratiques à plus forte raison d'être acteur principal de ces pratiques. Touré Abdoul Karim



Diallo Oumar Bakary Seydou



Vous avez des compétences avérées;
Votre souci majeur est le renforcement de la démocratie, la justice et la paix au Mali ;
Vous êtes prêt à mettre votre connaissance au service du bien être de la population Malienne;
Vous n'êtes plus prêt à subir les conséquences négatives du recule démocratique ;
Vous êtes des Maliens et Maliennes résidant à l'intérieur comme de la diaspora, engagés pour un État de droit;
Alors, nous vous invitons à prendre part de la formation de tout premier parti politique, dénommé: < Alliance pour le renforcement de la Démocratie au Mali > (ARD-Mali), qui a pour mission : < la restauration des valeurs démocratiques au Mali >;
Élaboration d'une politique, pour lutter contre la corruption, le chômage et la fracture sociale
Car les crises actuelles que traverse notre pays, seraient la conséquence de l'absence, d'une vraie démocratie et l'inapplication strict des lois.
Alors, Rejoignez nous!
Sauvons, la démocratie Malienne qui est gage du développement !
Pour plus amples infos:
Veuillez appeler 63329595/64899002 ou laissez vos numéros, nous vous ajoutons sur nos groupes whatsapp!
Ensemble, nous pouvons encore mieux pour le Mali!
Oumar Bakary Diallo (OBD).



Bouba Fané



Suite à l'assassinat d'un jeune par un policier à Kayes : la population a brûlé le commissariat du 2ème arrondissement
Hier aux environs de 22 heures, la population de Kayes a brûlé le commissariat du 2ème arrondissement de Kayes pour manifester

leur mécontentement contre l'assassinat d'un jeune de 18 ans sur la route de Sadiola par un policier avec son arme.
Dans une vidéo, largement partagée sur les réseaux sociaux, on peut voir des manifestants prendre assaut le commissariat. Les policiers auraient résisté en faisant des tirs de sommation pour dissuader les manifestants qui ont immédiatement lancé des pierres avant de procéder à l'incendie des locaux de la police.
Le ministre de la sécurité intérieure et de la protection civile, est fortement interpellé afin de sensibiliser la police qui fait toujours de bavure. Hors leur mission principale est de protéger la population et leur bien mais si elle est tuée par la police, c'est inquiétant.
Le policier tueur a été arrêté et on attend son sort.
A suivre !



L'ESSOR



AN/Koulouba
IBK reçoit aujourd'hui Timbiné

Charles Blé Goudé



JE VOUS PRÉSENTE LE G20
Le G20 est le Groupement des opposants politiques condamnés à 20 ans d'emprisonnement.
Faut-il en pleurer ou en rire ? Peu importe !
Il faut juste avec un sourire aux lèvres, rappeler que dans la vie, rien n'est figé.
Tout est dynamique, tout est mouvement !
La pandémie du COVID-19 et ses conséquences ne nous invitent-elles pas à beaucoup d'humilité et d'humanisme ?
Des médecins cubains accueillis en héros pour assister en sauveurs, l'Italie et l'Espagne en plein coeur de l'Europe libérale.
Les États-Unis d'Amérique et la France se livrent une guerre sur des masques commandés en Chine : Qui l'eut cru ?
Bref, des puissances devenues impuissantes face au coronavirus.
Tous ces bouleversements nous enseignent qu'en politique, mais surtout dans la vie, toute réalité est une denrée périssable.
Ce qui est vrai aujourd'hui, ne l'est pas forcément demain.
C'est pourquoi, au G20, dont je suis le fondateur, nous gardons espoir.
J'ai le regard désormais tourné vers l'avenir. Je sais que je vais rentrer chez moi.

Sont membres du G20, le Président Gbagbo, Madame Simone Ehiwet Gbagbo, Akossi Bendjo, Soro Guillaume à qui je souhaite la bienvenue puisqu'il vient de nous rejoindre et moi-même. Vous désirez rejoindre le G20, inutile de vous inscrire. Le pouvoir d'Abidjan et sa justice sélective s'en chargent. #CBG



Guimba Makalou

Que LURD vote MARA ou pas, on s'en fout. La seule leçon à retenir URD a trahi son serment d'opposition.



Gouvernement du Mali

Rapatriement | #COVID19 #CORONAVIRUS
L'opération de rapatriement des maliens bloqués à l'extérieur du pays à cause de la maladie à Covid-19 se poursuit. 111 maliens en provenance de la Tunisie et 98 autres maliens en provenance du Maroc sont rentrés au pays. Cette volonté politique du gouvernement s'inscrit dans le plan de riposte sanitaire lié à la pandémie du Covid-19.



Koulouba | 12 Mai 2020

Réunion de crise en cours sur la situation à Kayes autour du Président de la République, avec le Premier ministre, le Président de l'Assemblée Nationale, le ministre en charge de la Sécurité, et les députés de Kayes.

Kadidia Fofana

Vous vous offusquez parce qu'on a félicité un PAN pour qui vos députés ont voté, franchement c'est quoi le projet? 134 sur 147



Justice Mali Justice

Est-ce qu'il y a un procureur de la République à Kayes?



Pour apaiser le procureur doit arrêter immédiatement le policier en question et annoncer l'ouverture d'une enquête sur les autres morts

Siramary Konaré

Il y a des démocrates de la démocratie et des "démocrates maliens" de la "démocratie malienne".



Mahamadou Coulibaly

#KAYES: BAVURE POLICIÈRE QUI A MIS LE FEU AU POUDRE.



Ces événements se sont déroulés entre 21H du soir jusqu'à présent. Quand le sergent Thomas Diarra tire à bout portant sur le jeune SEYBA TAMBOURA (18) qui venait d'une commission selon sa famille, c'est ainsi que l'irréparable s'est produit. Le jeune Seyba succombe à l'hôpital par suite des coups de balles. Quand la nouvelle s'est répandue dans la ville s'en est suivie la chasse aux policiers jusqu'à ce que un commissari...



Kodialy Koité

Il est temps que l'Etat nettoie les trois plaies du Mali (Police, Gendarmerie, Justice) sinon ils seront à la base d'un cataclysme dans ce pays.



Adam Dicko

COMMUNIQUE N°00346 DE LA DE-AJCAD SUR LA SITUATION DE KAYES



AJCAD interpelle le Ministre de la sécurité et la population à la rétenue
 AJCAD Mali a appris avec une profonde amertume l'assassinat d'un jeune motard par un policier dans la nuit du lundi 11 mai 2020 dans la région de Kayes. Depuis ce crime crapuleux, la colère s'est emparée des populations. Très en colère, les populations se sont rendues au Commissariat du 2ème arrondissement de Kayes et l'incendié. Selon nos sources à Kayes, l'affrontement entre la population a repris, mardi 12 mai 2020, avec une violence inouïe. Le bilan à la mi-journée, selon nos sources, est de 10 morts, tous des jeunes. Qu'ils reposent en paix.
 AJCAD -Mali estime que cet incident regrettable n'aurait pas dû intervenir. Car la police n'est là que pour assurer la protection des citoyens et assurer le maintien d'ordre dans la République. «La personne humaine est sacré et inviolable. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne» article 2 de Constitution.
 Elle interpelle le ministre de la Sécurité et de la Protection civile à prendre les mesures qui s'imposent par ces circonstances pour radier du corps le policier criminel et le traduire devant les instances judiciaires pour qu'il soit sanctionné lourdement.
 AJCAD Mali appelle la population de Kayes à la retenue tout en les invitant à saisir les instances judiciaires. Car, la violence engendre toujours la violence et nul n'a le droit de se rendre justice à lui-même dans un Etat de droit. Bamako le 12 mai 2020
 Adam Dicko, Directrice Exécutive de l'AJCAD
 Crédit Photo: Harouna LY & Sources sur place



Modibo Simbo Keita

RAVISSEURS: L'un des plus jolis mots de la langue Française pour désigner des salauds qui posent un acte aussi ignoble.



Ammy Baba Cisse

IBK face à la rue publique !
 Des avocats, des journalistes, des politiques, des représentants de l'État, des magistrats, des artistes et même des porteurs d'uniformes sont séquestrés et intimidés par des terroristes invisibles.
 Mais la digne justice finit toujours par apaiser les pauvres. Qui a enlevé Soumaila Cissé ? Où se trouve



Clément Dembelé

? Qui ose revendiquer son enlèvement ? IBK n'est-il pas au courant de ces abus ? A la suite de Me



Alassane Diop

qui plaide, le petit journaliste que je suis s'interroge. Et quand je trouverai des réponses, elles pourront s'avérer compromettantes. Même des gens de ce régime sont indignés par ce qui se passe sans pour autant le dire. La violence, qu'elle soit urbaine ou étatique, n'honore personne. Que les correspondants et les perroquets de cette dictature avortée (régime) sachent qu'il est bien d'avoir de la mesure dans tout. Personne n'est puissant. Ceux qui le pensent se leurrent. La vraie force réside chez les citoyens que chaque acte de barbarie et d'oppression renforce.
 La démocratie est un vent qui a soufflé en plein mois de Mars. Personne ne dira pire que l'actuel Président de la République. Il a dénoncé par le passé et continue de le faire. Il a qualifié de voleur et d'incompétent ATT dont il participé à tout le règne. Il est temps et raisonnable que les terroristes invisibles arrêtent.



Issa Mariko

MOTION DE FELICITATION
 Le bureau national du Cercle de Réflexion et de Solidarité des anciens de l'AEEM CRS félicite le cama-



rade l'honorable Moussa TIMBINE 4ème vice président du CRS pour sa brillante élection comme 9ème président de l'Assemblée Nationale du Mali.

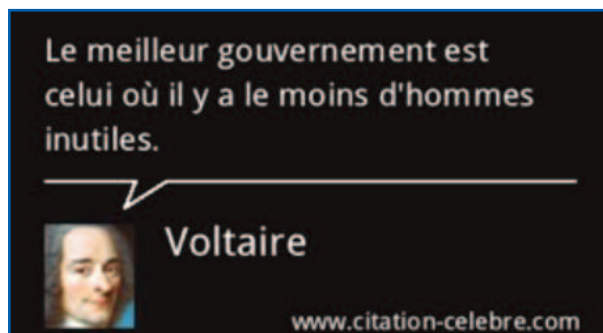
Le bureau national du CRS lui exprime son soutien total et reste disponible à l'accompagner dans sa noble et exaltante fonction. Puisse Allah l'assister et lui donner la force et l'énergie nécessaire pour l'accomplissement de sa mission.
BkO le 12 mai 2020. Le Président Issa MARIKO

Djibril Touré

Faudrait-il des Hommes forts pour la mise en place des institutions fortes ?

Ou encore l'existence des institutions fortes (par la conjugaison des efforts collectives) pour encadrer les activités des Hommes qui succèdent dans lesdites institutions ?

NB : Les Hommes passent et L'État reste.



Suudu Baaba Media

Assemblée générale de la délégation régionale de la chambre de commerce et d'industrie de Mopti, problématique de la situation sécuritaire dans la région de Mopti, les conséquences du délestages électriques sur l'économie locale et les difficultés dont les commerçants font face sur la route de poisson, Elhadji Ibrahim Bossory Toure président de la chambre s'exprime...



Bina Sogoba

Kati-Sanafara
Bourama Samake 43 ans a violé et mis en grossesse sa belle fille de 15 ans.



Larmes des pauvres

Ce mardi 12 mai, au marché de #Diré dans la région de #Tombouctou, un jeune terroriste a essayé de poignarder un militaire pour retirer son arme, l'homme a été légèrement blessé a pu maîtriser son agresseur. Ces actes sont très récurrents au centre du #Mali



Samba Gassama General

Si il a vraiment dit ça c'est une sortie ratée. Donc les soninkés auront des postes quand ils auront pris les armes ?



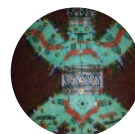
KONATE Malick

Situation de #Kayes : Le Président de la République a présidé cet après-midi une réunion de crise en présence du Premier ministre, le Président de l'AN, le ministre de la Sécurité et les députés élus à Kayes. @SecuriteML @GouvMali @PresidenceMali @YayaBSangare



Fahad Ag Almahmoud

@ldarfa On ne peut pas vendre ce qu'on a pas. Plus de 2/3 du pays échappent au contrôle de l'Etat.



Golden Boy

Le Mali fait 1.241.238km2 soit 1241238000000m2, le mètre carré coûte 15.000FCFA Ce qui fait 930.928.500FCFA pour chacun des 20millions d'habitants. Vendons pays là et sauvons nous.



Moctar Coulibaly

En direct de dogodouma derrière Safi le champ de seid Ousmane Cherif madani haidara pour célébrer son 65 em anniversaire joyeux anniversaire.



Mali : Le HCl a réussi à se faire accueillir par le président de la République



Le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, a accueilli ce dimanche, 10 mai 2020, Chérif Ousmane Madane Haïdara. Les échanges ont porté sur les crises que traverse le pays. Cette rencontre intervient au deuxième jour d'une Conférence de presse au cours de laquelle le Chérif avait signalé l'inaccessibilité d'IBK par le Haut conseil islamique (HCl).

« Je n'arrive pas à accéder aux autorités maliennes. Or, des ressortissants du Nord sont venus se plaindre d'une situation chez moi afin que je transmette le message aux plus hautes autorités du pays. Mais cela fait près d'un mois que je n'arrive pas à rencontrer le président de la République. Pourtant, il s'agit d'un problème d'ordre national. Donc, le Haut conseil n'a aucun pouvoir. Il faut que le peuple malien comprenne cela. » Ces propos ont été avancés par le président du Haut conseil islamique, Chérif Ousmane Madane Haïdara, lors d'une conférence de presse qu'il a animée le vendredi, 8 mai 2020. Une conférence au cours de laquelle il s'est prononcé sur les contestations des résultats définitifs de la Cour constitutionnelle concernant les élections législatives.

Aujourd'hui, le contenu de ce message faisant état de l'inaccessibilité du chef de l'Etat, conclusion retenue que le Haut conseil, mérite réflexion. Car, ce dimanche, 10 mai 2020, Ibrahim Boubacar Keita, président de la République du Mali, a bien accueilli le Haut conseil islamique, conduit par son président. Avec IBK, les échanges ont notamment porté sur la situation post-électorale, le Covid-19, la relation entre l'Etat et le Haut conseil islamique.

Cet accueil du HCl au deuxième jour de la conférence de presse animée par son Président nous amène à nous demander si les messages de Chérif Ousmane Madani Haïdara parvenaient au chef de l'Etat ou s'ils lui parvenaient, c'est qu'il y avait des confusions dans les demandes. Sinon, comment comprendre cette réaction aussi rapide de la part d'IBK? Quant à la conclusion tirée faisant comprendre que le HCl est dépourvu de tout pouvoir, la réception d'aujourd'hui vient également l'invalider. Car nous savons que des citoyens ont marché des kilomètres jusqu'au domicile du président de la République sans avoir accès à lui. Mais une simple Conférence de presse a suffi au HCl pour être accueilli. Ce qui démontre tout le pouvoir qu'ont les leaders religieux dans ce pays.

Toutefois, nous osons espérer qu'après cette rencontre et grâce aux quatre vérités que Chérif Ousmane Madani Haïdara a certainement dites à IBK, beaucoup de crises s'estomperont.

■ **Togola**

Rentrée parlementaire : Ils ont dit



A l'occasion de la rentrée parlementaire de la 6e législature de l'Assemblée nationale, le lundi 11 mai 2020, nous avons approché certains députés qui se sont prononcés non seulement sur l'élection du nouveau président de l'Assemblée nationale, mais aussi sur les défis de l'heure.

Marcelin Guengueré, député élu à Koro :

« Le plus grand défi de cette Assemblée nationale est celui du retour de la paix ». Pour moi, le plus grand défi est celui du retour de la paix, car c'est l'insécurité qui déstabilise beaucoup le pays. Je pense que quand on aura redressé ce problème du centre, l'économie sera redressée, l'école va reprendre et la vie sera belle au Mali. Les députés doivent devenir les ambassadeurs de la paix. Au niveau de l'Assemblée nationale, les dispositions peuvent être prises pour orienter le Gouvernement à mettre en place des stratégies réellement costaud pour le retour de la paix. J'ai une pieuse pensée pour l'Honorable Soumaila Cissé, notre collègue détenu depuis près de deux mois. Après cette rentrée, nous devons mettre en place une commission pour sa libération. Moi personnellement, je suis très prêt pour être médiateur pour cela.

À l'Assemblée nationale, on vient d'avoir un président jeune. Je pense qu'il peut être à la hauteur des attentes de nos populations. Nous lui demandons d'être regardant envers tous les députés, qu'il soit disponible.

Honorable Marthe Diawara, député URD élue à Kayes :

« Nous faisons cette rentrée parlementaire dans la désolation et la tristesse ». Nous faisons cette rentrée parlementaire dans la désolation et la tristesse, cela est due à l'absence de notre président Soumaila Cissé. Nous souhaitons vivement son retour parmi nous sain et sauf. Les questions de l'éducation, de la sécurité...doivent être débattues. Les Maliens ont besoin de la paix. Ils ont besoin que leurs enfants aillent à l'école. Tout ce que nous demandons au nouveau président, c'est de traiter les élus sur le même pied d'égalité.

Honorable Hady Niangadou, député RPM élu en Commune II du district de Bamako :

« Le changement générationnel vient d'être fait à la tête de l'Assemblée nationale ». L'élection s'est bien passée. Le RPM avait deux candidats, l'un a désisté au profit du second. Le nouveau président a été brillamment élu et nous lui souhaitons bon vent. Les jeunes ont toujours demandé le changement générationnel et ça vient d'être fait maintenant. On a fait confiance aux jeunes, on attend voir le résultat. Nous allons à présent travailler pour le bonheur de nos populations.

■ **Rassemblés par Boureïma Guindo**

Aide aux couches vulnérables : L'association d'entraide et de soutien aux plus démunis (AESD) vole au secours des orphelins en Commune IV



Ce 11 mai 2020 au siège de l'AESD à Lafiabougou, un évènement heureux a réuni plus d'une centaine de personnes vulnérables en cette période de Ramadan. Il s'agit de la distribution gratuite de kits alimentaires à des orphelins. Ce geste de solidarité et d'entraide de l'AESD a eu lieu grâce à l'appui de l'ONG Life au Mali.

Une cinquantaine de kits alimentaires composés de mil, d'huile, de spaghetti, de pâte de tomate, du thé et du sucre ont ainsi été distribués aux nécessiteux de plusieurs quartiers de la Commune IV du district de Bamako. La présidente de l'Association d'entraide et de soutien aux plus démunis (AESD), Mme Raky Keïta, toute heureuse de redonner du sourire aux orphelins s'est dit satisfaite de cet appui de l'ONG Life au Mali. « L'AESD, créée en 2016, intervient dans le domaine d'aide aux plus démunis notamment les Orphelins, les Veuves. Nous avons toujours travaillé avec l'ONG AGIR de la Première Dame, mais cette année l'ONG Life a aussi répondu favorablement à notre sollicitation. Ainsi, grâce à l'ONG Life au Mali, nous avons redonné du sourire à ces orphelins qui ont besoin de l'aide de tous », a déclaré Mme Raky Keïta, présidente de l'Association d'entraide et de soutien aux plus démunis. Elle en a profité pour remercier le donateur, Abdourahamane Ag Abdoul Salam, représentant de l'ONG LIFE au Mali.

Ce sentiment de satisfaction et de joie se lisait sur les visages des bénéficiaires qui n'ont cessé de remercier Mme Raky Keïta et son partenaire l'ONG Life pour ce geste de solidarité en cette période de Ramadan et de crise sanitaire du Covid-19. « Nous remercions Raky Keïta et son partenaire l'ONG Life pour ce don. Ce n'est pas une première, Raky Keïta, présidente de l'AESD, nous vient toujours en aide. Nous prions Dieu pour elle et son association », a déclaré un bénéficiaire.

Le représentant de l'ONG Life au Mali, Abdourahamane Ag Abdoul Salam, s'est dit heureux d'accompagner l'AESD dans sa politique d'aide aux plus démunis. Selon lui cet appui à l'association rentre dans le cadre de la deuxième phase de distribution gratuite d'aliments du mois de Ramadan initiée par l'ONG Life. Au total pour cette deuxième phase, 1000 familles sont concernées à Bamako et périphérie. Une première phase (début du Ramadan), a vu la distribution de kits alimentaires à 1150 familles à Bamako et 600 à Mopti. Le coût des deux opérations s'élève à 130.000 euros. Retenons que l'ONG Life est une Ong française musulmane présente dans près de 20 pays qui intervient dans le domaine de l'aide alimentaire, l'eau, l'électrification rurale. Elle appuie son

URD-RCI : La section Côte d'Ivoire réclame la libération de son leader, Soumaïla Cissé



Au cours de la conférence de presse qu'ils ont animée, le lundi 11 mai 2020 à l'immeuble le Mali au Plateau, les membres de la section Côte d'Ivoire de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), ont réclamé la libération de leur leader Soumaïla Cissé. Pour le Secrétaire général de la section URD, Côte d'Ivoire, Traoré Aboubacarine, le chef de file de l'opposition malienne ne saurait être oublié de tous. S'il est vrai que l'actualité mondiale est dominée par la maladie à coronavirus, pour lui, au Mali, la vie de leur leader pourrait être en danger, en cette période. « Nous sommes sans nouvelles de lui, et nous sommes assez inquiets. Si une telle personnalité peut être kidnappée dans son pays en pleine campagne, cela donne des inquiétudes », a-t-il déploré. Car, si le Mali est une terre où les kidnappings sont monnaies courantes, les membres de l'URD espéraient une libération rapide de leur champion, moyennant même une rançon. Toutefois, l'affaire s'enlise et le président Soumaïla Cissé ne donne aucun signe de vie. « Plus le temps passe, plus sa santé peut être fragile, car c'est une personne âgée. Nous voulons, donc, prendre à témoin la communauté internationale afin d'agir ensemble, pour aboutir à la libération de Soumaïla Cissé. Il a été enlevé avec certaines personnes qui sont, aujourd'hui, en liberté. Hier, la dernière personne a été libérée, il s'agit du maire de Koumaïra. Nous espérons que ce soit la fumée blanche pour nous », a-t-il souhaité. Traoré Aboubacarine a souhaité que l'Etat malien s'implique davantage pour faire libérer le président de l'URD. « Nos autorités doivent s'investir davantage, on doit les sentir. A la communauté internationale, c'est un cri du cœur que nous lançons. Nous sommes un parti politique et la vie de notre parti est presque arrêtée par rapport à l'enlèvement de notre président. Nous sommes dans une position où nous avons besoin d'être aidés pour la libération de notre président », a-t-il plaidé. Toutefois, Traoré Aboubacarine a tenu à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, s'investissent dans la libération du président Soumaïla Cissé. Entre autres, le président Alassane Ouattara à qui il dit toute sa gratitude et à toutes les personnalités qui ont pris à cœur, ce combat. Depuis le 25 mars 2020, un groupe armé a ravi le président de l'URD et depuis, on est sans nouvelle de Soumaïla Cissé.

■ A.D

représentant au Mali dans les moments difficiles comme les catastrophes, etc.

■ Daouda Konaté

Moussa Timbiné : 9e Président élu de l'Assemblée nationale du Mali



La 6e législature démarre ce lundi 11 mai 2020 avec comme président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Moussa Timbiné. Le député élu en Commune V du District de Bamako devient donc le 9e président de l'histoire parlementaire du Mali.

Au Centre international de conférences de Bamako, ce jour 11 mai, la session inaugurale de la 6e législature a consacré l'élection de l'Honorable Moussa Timbiné, candidat unique du RPM et de la majorité présidentielle à la tête de l'Assemblée nationale avec 140 voix pour, contre 05 pour son challenger Moussa Mara.

Choisi par le président de la République IBK pour occuper ce poste, le président du bureau national de la jeunesse RPM, la quarantaine révolue, vient d'être investi d'une lourde mission, celle de fédérer toutes les forces politiques à l'hémicycle, assurer valablement le contrôle de l'action gouvernementale et le vote des projets de lois.

Etant le plus jeune à occuper le poste de président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné est sans doute la consécration du mandat de son mentor Ibrahim Boubacar Keita, dédié à la jeunesse.

■ O Morba

Education des enfants par un des parents : Une situation mal perçue au Mali



Le dossier de la rédaction s'intéresse aux femmes cheffes de famille. Au Mali, elles sont nombreuses, ces femmes qui gèrent seule une famille, accompagnée souvent d'enfants et de grands-

Mali : Divers propos suite à l'arrestation de Clément Dembélé dans sa lutte anticorruption



Des contradictions suite à l'arrestation de Clément Dembélé, la semaine dernière. Il a été arrêté dans des conditions qui diffèrent selon ses partisans et les services de sécurité.

Depuis vendredi, ses proches n'ont pas pu lui rendre visite. Une cellule de crise a été installée pour réclamer sa libération, au moment où les mêmes services de sécurité du Mali estiment qu'il a voulu déstabiliser l'État, ce que démentent également ses partisans.

Dans un communiqué, la plateforme de lutte contre la corruption et le chômage (PCC) affirme que son président a été littéralement enlevé à Bamako par des hommes cagoulés. Ils auraient opéré à bord de deux véhicules en plein jour.

Faux, répond un responsable des services de sécurité du Mali. Clément Dembélé a été officiellement arrêté, non enlevé. Ensuite, poursuit la même source, « il a appelé à la déstabilisation des institutions de la République ».

La cellule de crise créée pour réclamer sa libération dément. « Les rumeurs et informations disent qu'on lui reproche en particulier une intervention vendredi. Or, il est clair que dans ce qui est dit dans ce document, il n'y a aucun mot, aucune expression, qui pousse à la révolte », défend Michel Désert, membre de cette cellule.

Tribun, le président de la Plateforme de lutte contre le Chômage et la Corruption est très actif sur le terrain. Il organise des meetings, signe des communiqués, et est très présent sur les réseaux sociaux. L'un de ses sujets favoris : la corruption, qui empêche selon lui le développement d'un Mali au service de sa jeunesse. L'une de ses cibles préférées : le pouvoir malien.

parents. Gérer les dépenses, les devoirs, les maladies, les conflits, étant toute seule, la journée du parent solo est parfois interminable. Quelles sont les difficultés rencontrées par les femmes cheffes de familles ? Comment rester calme et à l'écoute de son enfant quand on ne bénéficie pas de soutien ?

Promo Box Wifi 4G

Malitel
Proche de vous



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Covid-19 au Mali : Comment imposer le port du masque ?



Après un peu plus d'un mois de couvre-feu, de campagnes de sensibilisation pour le port du masque et le lavage des mains, le Gouvernement du Mali, à travers le Premier ministre Boubou Cissé, vient de rendre obligatoire le port du masque dans les espaces

publics. Si le lavage des mains était moins contraignant et pouvait facilement être adopté par les populations, le couvre-feu par contre a suscité des réactions de réprobation qui ont conduit à des violences de rue entre certains jeunes et les forces de sécurité. En effet, à Ba-

mako particulièrement, des groupes de jeunes ont affronté des agents du service d'ordre chargés de l'application du couvre-feu. Pour éviter que la situation ne dégénère, Boubou Cissé a annoncé dans son adresse à la Nation du samedi, 09 juin 2020, la levée totale du couvre-feu que beaucoup de Maliens avaient dénoncé comme étant un frein à leurs activités commerciales et à la liberté de circuler. La mesure gouvernementale de levée du couvre-feu est la preuve du tâtonnement des autorités et de la difficulté d'imposer des mesures qui sont pourtant essentielles pour contrer la propagation du Covid-19 dans notre pays. Le Gouvernement saura-t-il cette fois imposer le port obligatoire du masque par des Maliens dont beaucoup ne croient pas à la réalité de la pandémie ?

La lutte contre le Covid-19 demande des moyens que le Mali n'a pas toujours. En effet, la prise en charge des personnes testées positives nécessite des respirateurs, des lits, un personnel qualifié et des hôpitaux préparés à accueillir les malades. La faiblesse du taux de contamination et du nombre des malades a jusqu'ici permis une prise en charge correcte des patients. Mais qu'en sera-t-il si l'épidémie s'étendait à tout le pays ? Il s'agit-là d'une question existentielle car les hôpitaux et les centres de santé dans les régions ne sont pas suffisamment équipés, ou pas équipés du tout, et le personnel de santé pas formé pour faire face à une explosion des cas positifs et des malades. La révolte du personnel de santé de l'Hôpital Fousseyni N'Daou de Kayes a montré combien les agents de la santé sont dans une situation précaire alors qu'ils sont gravement exposés à la maladie. Il a fallu le cri de cœur du Secrétaire général du syndicat local pour voir arriver le matériel de protection à Kayes. On imagine que c'est le même cas de dénuement dans les autres régions où la maladie a pourtant fait son apparition.

Malgré l'aide de la Chine et récemment des Emirats Arabes Unis qui ont apporté du matériel de protection et des milliers de doses de test, la situation au Mali reste très préoccupante car les populations n'ont pas pris toute la mesure de l'impact du Covid-19 sur la santé et des effets collatéraux catastrophiques sur l'économie nationale et la continuité de l'Etat. En effet, malgré les campagnes de sensibilisation sur tous les médias nationaux et dans toutes les langues nationales, nombreux sont



les Maliens qui n'ont pas encore compris la dangerosité du Covid-19 ou qui ne croient pas du tout à l'existence de la maladie. Il suffit pour s'en convaincre de faire un tour à Bamako ou dans sa périphérie pour constater l'insouciance des populations qui ne respectent aucune des mesures-barrières édictées par les autorités sanitaires. On en est à se demander encore comment le taux de contamination ou de malades est si faible.

Parce que nos ressources sont limitées à faire face à une propagation généralisée du Covid-19 au Mali, les mesures-barrières sont les seules mesures efficaces et qui ne coûtent pas cher. Se laver les mains et observer la distanciation recommandée peuvent être facilement adoptés par les populations si elles en mesurent toute la portée. Ces deux mesures couplées au port du masque sont de nature à rompre le cycle de contamination en l'absence de confinement. C'est pourquoi la décision du Premier ministre Boubou Cissé de rendre obligatoire le port du masque dans l'espace public peut, s'il est généralisé, être salutaire. Cependant, depuis quelques décennies, les Maliens sont devenus réfractaires à toutes contraintes surtout quand elles viennent des autorités politiques et même si elles sont dans leur intérêt. En effet, depuis bientôt 30 ans, aucun régime de la troisième République n'est arrivé à rendre obligatoire le port du casque par les motocyclistes malgré le nombre élevé des accidents mortels chez les jeunes sans casque. C'est à croire que la démocratie est devenue synonyme d'anarchie.

Pourtant, il va falloir convaincre les populations maliennes que le port du masque est obligatoire pour se protéger d'abord et aussi protéger les autres contre le Covid-19. C'est pourquoi il faut revoir la distribution gratuite des masques aux populations. Bien qu'on ait remis des lots de masques aux différents chefs de quartiers des six Communes du District de Bamako, peu de gens connaissent la couleur desdits masques. Il serait bien alors d'utiliser les jeunes pour distribuer les masques dans les carrefours, les marchés, bref tous les lieux publics où des personnes seraient sans masque. Il faudrait que les masques aillent vers les gens et non pas le contraire. Puisque le Gouvernement ne pos-

sède pas de moyens de coercition à grande échelle, le port obligatoire ne peut se faire qu'en ciblant les individus dans l'espace public. Ainsi, toute personne circulant sans masque dans l'espace public devra être contrainte d'en porter un que des jeunes recrutés à cet effet lui offrirait. Il en serait de même dans les lieux de mariages ou de funérailles.

Pour la réussite de cette campagne, il serait indispensable que les autorités montrent un peu plus de détermination. Il ne suffit pas de décréter le port obligatoire du masque, il faudrait que les populations comprennent la nature OBLIGATOIRE de la décision. Pour cela, il faut une vraie autorité, pas celle qui recule à chaque difficulté mais celle qui s'assume et qui assume ses décisions. La démocratie n'est pas synonyme de laisser-aller ou de désobéissance à tout ce qui vient des autorités. Elle existe, la dictature de la démocratie, celle qui impose à chacun et à tous les règles démocratiques qui font que « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Le port obligatoire du masque doit être le cheval de bataille du Gouvernement dont l'application doit être imposée avec intelligence mais fermement. Car ce qui est en jeu c'est la survie de la Nation. En la matière toute Malienne, tout Malien devient un soldat pour défendre la Nation du péril du Covid-19. Le Covid-19 est une question de survie. Cela doit être compris de tous. Coûte que coûte.

■ **Diala Thiény Konaté**



Réhabilitation de la RN1 : Le CSDM constate l'avancée des travaux

Les travaux de réhabilitation de la route RN 1 avancent très bien. C'est le constat fait ce samedi, 9 mai 2020, par le Comité exécutif du Conseil supérieur de la diaspora malienne (CSDM). Cette délégation était conduite par le président du CSDM, Mohamed Chérif HAÏDARA. Face au constat fait sur le terrain, le CSDM a salué et remercié le Premier ministre, Dr Boubou CISSE, pour sa promesse tenue.

La délégation du CSDM a parcouru la RN1 de Kati à Didiéni, sur environ 160 km. Les visiteurs ont pu constater l'état d'avancement des travaux, mais aussi la qualité du travail abattu. À l'issue de cette visite, le président Mohamed Chérif HAÏDARA a salué la célérité du Premier ministre, le Dr Boubou CISSE, pour soulager les populations de cette région. « Il a respecté son engagement. Et nous saluons cela. C'est la première fois au Mali que les autorités réagissent aussi rapidement pour régler les doléances d'une région », a-t-il dit.

Pour le président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne, son organisation veillera sur le bon déroulement des travaux.

« Nous savons que c'est difficile pour le pays de déboursier des milliards de F CFA pour refaire une route, surtout pour un pays en crise. Mais, Kayes est un maillon important dans la chaîne du développement du Mali », a-t-il ajouté.

À ses dires, le tronçon étant important pour l'économie du pays, pour cela il a également salué le courage et l'engagement du Premier ministre et du Président IBK.

Rappelons qu'en août dernier, les jeunes de la région de Kayes, motivés par la Fédération des Associations des ressortissants de Kayes (Fark), avaient bloqué toutes les routes de la région. Face à l'ampleur de la situation, le Premier ministre a effectué une visite de terrain pour soulager les populations et tenir des promesses.

Une semaine plus tard, les travaux de réhabi-

litation de la route longue de 163 km, soit Kati-Didiéni, ont démarré selon le constat du CSDM qui avait effectué une première visite, il y a de cela quatre mois.

Ces travaux sont importants pour le CSDM, car, selon son président, cette route est celle de l'espoir pour tous les ressortissants de Kayes, surtout ceux de la diaspora. Selon lui, ces expatriés désirent souvent visiter le pays, mais sont découragés à cause de l'état de la route. Il estime qu'une fois rénovée, la RN 1 boostera l'économie de la région et contribuera à la lutte contre le chômage et la migration clandestine.

Parlant de l'aéroport Dag-Dag de Kayes, le président du CSDM a exprimé sa satisfaction à l'endroit des autorités maliennes qui ont pleinement joué leur rôle : « le Premier ministre a reçu des instructions du chef de l'État. Il est venu pour prendre des engagements et il les a jusque-là tenues ».

Grâce aux efforts des autorités, cet aéroport présente les normes requises pour accueillir des vols internationaux.

Par ailleurs, le CSDM avait sollicité la réhabilitation de la route et des rails. Pour ce faire, le CSDM a permis le déblocage et la diligence des procédures administratives.

■ Par Abdoulaye OUARTARA



Remise de kits aux structures hospitalières : La fondation Orange manifeste sa solidarité

La fondation Orange Mali a remis, mardi 12 mai 2020, un important lot de kits sanitaires et d'équipement sanitaire à l'hôpital CHU du Point G, l'hôpital du Mali et l'hôpital de dermatologie. La cérémonie de remise était présidée par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel Hamala Sidibé, en présence des responsables des structures sanitaires.



C'était lors d'une cérémonie sobre mais pleine de signification. Par ce geste de solidarité, la fondation Orange Mali confirme sa constance auprès du gouvernement. Il faut préciser que ce geste s'inscrit dans le cadre de la riposte contre le coronavirus dans notre pays. La fondation Orange Mali est un partenaire privilégié du gouvernement du Mali. Elle a toujours accompagné l'Etat dans les moments difficiles. Ce don, d'une valeur totale de 377 934 251 de Francs CFA, est constitué d'équipements visant à renforcer le plateau médical du Mali, et de kits de lavage de mains dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus au Mali.

Ces dons en matériels et équipements ont pour objectifs de soutenir le corps médical et les agents de santé du Mali chargés de la lutte contre le Covid-19 sur le terrain. Le porte-parole des bénéficiaires, Pr Bella Diallo, directeur général du CHU du Point G, a remercié le ministre de la Santé et des Affaires sociales qui, bien avant l'apparition de la maladie à coronavirus, est à pied d'œuvre pour prendre des dispositions pour protéger le plus grand nombre de Maliens contre cette pandémie. « Il

nous met toujours en contact avec des partenaires fiables qui permettent de booster notre action de tous les jours. Aujourd'hui, le partenaire auquel nous avons à faire n'est pas à son premier essai, il s'agit de la fondation Orange avec laquelle nous avons des liens de partenariats très étroits. Cette fondation appuie beaucoup les hôpitaux au Mali. Pour mémoire, il y a de cela un an et demi, il faisait don de respirateur au CHU du point G. Nous sommes très reconnaissants et très fiers de ce qu'elle nous donne. Elle nous donne tout un matériel servant à la prise en charge de cette pandémie à Covid-19. Nous sommes impressionnés par la diligence par laquelle ce don se fait, la réception très rapide et en toute transparence. Donc je tenais à les assurer qu'ils ont les remerciements de tout le personnel hospitalier, de tout le département de la Santé et les rassurer également que ces matériels seront utilisés à bon escient pour sauver des vies. Une fois de plus, merci à la fondation Orange qui a toute notre gratitude et notre recon-

naissance », a-t-il déclaré.

Madame Coulibaly Haoua Diallo, administratrice générale de la fondation Orange Mali, dira que l'objectif de cette cérémonie est la remise officielle de ces équipements pour les structures sanitaires. « Il y a une semaine, nous avons fait le don officiel au ministère de la Santé et des Affaires sociales. La fondation Orange Mali a mis à la disposition du ministère 300 millions de F CFA pour l'achat de kits. Donc ils ont défini les kits qu'ils souhaitaient avoir, notamment les masques, les gants, les lunettes, les combinaisons, les bottes. Tous ces équipements sont pour le corps médical qui prend en charge les malades de coronavirus. Ils nous ont demandé de faire la répartition entre les différentes structures hospitalières, notamment le Point G, l'Hôpital du Mali et l'Hôpital de dermatologie. Donc, c'est ce travail qui a été fait. Les directeurs sont venus récupérer ces kits avec le ministre de la Santé. Ça c'est une première vague de don, la deuxième viendra de la France parce que la fondation Orange groupe également a ajouté 77 millions pour l'achat d'autres équipements. Cela aussi fera l'objet d'une autre remise. Au total on aura mis près de 400 millions pour l'achat de kits pour les hôpitaux afin de faciliter la prise en charge des malades atteints de Covid-19 », a-t-elle dit.

Suite à cet accompagnement des autorités du Mali et de la société civile pour la lutte contre le Covid19, la Fondation Orange Mali concrétise et matérialise cette donation en procédant, ce jour, à la remise des différents équipements aux bénéficiaires directs : les 3 plus grands Hôpitaux du Mali qui sont en 1ère ligne dans la lutte contre cette pandémie au Mali.

La cérémonie de remise s'est déroulée en présence du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, M. Michel Hamala Sidibé, des 3 Directeurs Généraux des 3 plus grands Hôpitaux du Mali (Hôpital du Mali, Ousmane Attaher Dicko, Hôpital du Point G, Pr Bella Diallo, Hôpital de Dermatologie, Pr Ousmane Faye), du Directeur Général d'Orange Mali, M. Brelotte BA et de l'Administratrice Générale de la Fondation Orange.

■ Ibrahim Sanogo



La maladie à Covid-19 : Des mesures de protection pour le renforcement de la lutte au Mali

Depuis l'apparition du coronavirus au Mali, des mesures en vigueur se renforcent jour après jour pour la préservation de la santé publique. Ainsi, via une annonce du vendredi 8 mai, des mesures dont l'application doit commencer à partir de ce mardi 12 mai ont été vulgarisées par Boubacar Alpha Bah, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Pour buter cette pandémie à coronavirus hors du Mali, les autorités maliennes continuent de faire place au renforcement des mesures barrières. Dans son communiqué, le ministre Bah informe le personnel des services publics et privés sur des mesures applicables dans les bureaux, sur les lieux publics, ainsi que dans nos familles respectives à partir de ce mardi 12 mai sur toute l'étendue du territoire national. Ces mesures, prises par le Gouvernement à l'issue de la réunion du Conseil supérieur de la Défense nationale, concernent, entre autres : la suspension jusqu'à nouvel ordre de tous les regroupements publics y compris les ateliers, les colloques, séminaires, meetings populaires ; l'interdiction jusqu'à nouvel ordre des regroupements à caractères social, sportif,

culturel, et politique de plus de cinquante (50) personnes, ce, sous réserve du respect des gestes barrières lorsqu'il s'agit des mariages, baptêmes, et funérailles.

Via le communiqué, le ministre annonce la modification des horaires de travail dans les services publics et privés à l'exception de ceux de la Santé, de la Défense et de la Sécurité. Parmi les présentes mesures barrières, figurent la distanciation sociale, le lavage des mains avec du savon, le port des masques, l'utilisation du gel hydroalcoolique, l'espace-ment dans les salles de réunion, et la limitation du nombre des participants.

La distanciation sociale, encore appelée distanciation physique, consiste à maintenir une distance d'au moins un (1) mètre entre les personnes. Suivant le communiqué, cette distanciation se traduit par le respect de la distance indiquée dans les bureaux où plusieurs personnes travaillent, voire entre les usagers qui se trouvent au même moment sur les mêmes lieux. Par respect de cette distanciation dans les bureaux, il s'agit aussi, selon le ministre, de privilégier, si possible, « l'instauration du travail alterné dans le premier cas, et dans le

second cas, de mettre en place un dispositif d'information des usagers par tout moyen : affiche, marquage au sol... »

Pour la circonstance, il a été question d'accorder les congés statutaires au personnel de l'administration. Il s'agit, selon le communiqué, d'encourager en tenant compte des réalités des services, les travailleurs à prendre leur congé annuel afin de circonscrire l'effectif du personnel dans les bureaux.

L'instauration du travail alterné dans les services publics à l'exception de ceux de la santé, défense et de sécurité consiste à instaurer un « système de rotation du personnel au bureau permettant à une partie d'être sur le lieu de travail pendant que l'autre reste disponible à la maison », indique le communiqué. Cette rotation, en fonction des contraintes du service et des postes de travail, peut se faire par jour ou par semaine.

Boubacar Alpha Bah a souligné que l'organisation de cette rotation doit assurer la continuité du service public, voire de faire l'objet de planning communiqué au personnel. En sa qualité de chef de département, le ministre Bah instruit aux chefs de service, ceux des circonscriptions administratives et les responsables des collectivités territoriales à prendre des mesures complémentaires en fonction des réalités qui leurs sont propres dans la lutte contre le Covid-19 et la protection de la santé des citoyens.

■ **Mamadou Diarra**

Désarroi au Pays dogon : La jeunesse appelle à la désobéissance civile

La Plateforme des associations et mouvements des jeunes du pays dogon a animé une conférence, ce samedi 9 mai 2020, sur la dégradation de la situation sécuritaire au pays dogon, au siège de Ginna Dogon à Banankabougou. Au cours de cette rencontre avec les hommes de média, les jeunes, visiblement très remontés contre l'État, ont exprimé leur désarroi face à la sérieuse dégradation de la situation sécuritaire au pays Dogon et menacent d'aller à la désobéissance si le calvaire continuait.

Cette conférence de presse était animée par Dramane YALCOUYE, président Collectif des Associations des Jeunes du pays Dogon (CAJPD), qui avait à ses côtés, Adama DIONGO, Edmond POUDIOUGO et Adama KAREMBE, tous responsables d'Association de jeunes du pays Dogon.

Suite à la rupture totale des voies de ravitaillement à cause de la destruction de trois ponts sur l'axe Bandiagara-Koro, des jeunes très remontés contre l'État ont exprimé leur désarroi ce 9 mai 2020 à Bamako.

Dans la foulée, certains intervenants ont tout simplement appelé à la désobéissance civile voire en faveur de l'autodétermination si le calvaire devait continuer.

« En raison de l'incapacité de l'État à endiguer l'insécurité au Pays Dogon, la plateforme des associations de jeunes du Pays Dogon envisage d'entreprendre des actions de résistance qui pourraient commencer par la désobéissance civile et aller jusqu'à l'autodétermination », a déclaré Dramane YALCOUYE.

De même, a-t-il rappelé, depuis le 27 février 2020, date de la dernière visite du Premier ministre Dr Boubou Cisse au pays Dogon, la région a connu un pic de violences inouïes. Pour illustrer ses propos, il s'appuie sur le rapport d'avril 2020 de la MINUSMA qui dénonce 218 abus de droit de l'homme à caractère communautaire dans la zone.

Ainsi, plusieurs milliers de personnes ont été obligées de se déplacer.

Ce pic de violences ne s'affaiblit pas au regard des attaques subies par le pays Dogon depuis le 1er avril 2020.

Il ne se passe plus une seule journée où des paisibles populations du pays Dogon ne sont pas agressées jusque dans leurs villages par des hommes armés non identifiés. Lesquels, dit-il, utilisent parfois même des moyens et équipements de l'armée nationale. Face à l'ardeur et à la ténacité des populations martyrisées, les agresseurs ont entrepris désormais d'isoler le pays dogon en procédant aux destructions des ponts sur la RN15 qui constituent le cordon ombilical entre les cercles de Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza en passant par Sévaré.

Aujourd'hui, la RN15 est impraticable à cause du dynamitage de ses 3 ponts importants par des ennemis de la paix. Il s'agit des ponts de Bih (entre Ouahigouya et Koro), Parou (entre Bandiagara et Bankass) et Songho (entre Bandiagara et Sévaré).

Avec ces destructions de ponts, plus aucun véhicule de transport en commun, aucun véhicule de transport de marchandises ne peut quitter Sévaré pour aller dans ces différents cercles.

Le pays Dogon est de facto coupé du Mali et livré aux terroristes et à leurs complices qui peuvent désormais l'agresser dans l'indifférence totale de notre gouvernement, ont déploré les conférenciers.

L'arrêt du trafic sur ce tronçon entraîne une pénurie et une flambée des prix des produits de première nécessité en ce mois béni de Ramadan. Du 1er avril à nos jours, le pays dogon a enregistré 32 attaques terroristes, 37 villages détruits, 412 greniers éventrés et brûlés, 2900 têtes de bétail emportées, 5765 personnes déplacées, 68 personnes tuées.

« Nos populations sont en train de mourir à petit feu. Et pour cela, nous demandons à toutes les bonnes volontés, les ONG, les organisations sous régionales et internationales de venir à notre secours, car nous sommes un peuple en danger de disparition », a invité le conférencier.

Pour changer la donne, il a invité le président de la République à s'impliquer personnellement dans la gestion de cette crise du centre.

« Nous pensons que le gouvernement et le Président de la République entendront cette fois-ci notre cri de cœur », a-t-il insisté.





Le Groupe Canal+ Mali : Des nouveautés pour les abonnés !

Le Groupe Canal+ a organisé une conférence de presse, mardi 6 mai 2020, à son siège par visioconférence. Par cette activité peu classique, il entend mettre au jour les points des réformes réalisées sur les bouquets Canal+, plus particulièrement l'insertion de nouvelles chaînes locales.

Fidèle à son serment d'être au plus près de sa clientèle, le groupe Canal+ ne cesse d'améliorer son produit sur le marché. Depuis un certain temps, les ingénieurs de ce groupe travaillent d'arrache-pied pour offrir, aux consommateurs, un service de qualité et de nouvelles chaînes telles que Renouveau TV, TMI et bien d'autres privilèges. Ces différentes chaînes seront lancées le 12 mai, et disponibles dès les formules Access et Evasion, pour tous les goûts. En plus de ces différentes actions, un partenariat, sur diverses actions, est en cours avec le ministère de la

Santé. C'est fort de ce constat que le directeur général du groupe Canal+ Mali a initié cette activité, nonobstant la présence du coronavirus dans notre pays.

D'entrée de jeu, Moussa Thiémoko Dao, le Directeur général du groupe au Mali, affirme que Canal+ existe au Mali depuis plus de plus 20 ans. Sa filiale fête, en 2020, ses 25 ans d'activité au Mali. « Le groupe Canal+ Mali, dans le cadre de la mise en place d'actions de soutien à la lutte contre la propagation de la pandémie Covid-19, a décidé de mettre en œuvre des actions qui nous permettent de soutenir

nos abonnés et d'en être plus proche », a-t-il précisé.

Selon lui, Canal+ multiplie ces actions de solidarité envers ses abonnés. Elle constitue un remodelage exceptionnel, pendant 55 jours. « **La Baisse des prix du décodeur à 5000 FCFA avec abonnement, à partir de la formule EVASION, valable jusqu'au 15 mai, la gratuité de nos chaînes Canal+ pour les abonnés ACCES et EVASION qui reconduisent leur abonnement au même prix, du 23 mars au 18 mai 2020. Toutes les chaînes, tout Canal+ est offert à tous les autres abonnés qui reconduisent leur abonnement au même prix, du 23 mars au 18 mai 2020. La migration au décodeur Z4 est offerte pour tous les abonnés, tout Canal+, avec 3 mois d'abonnement offert avec le jeune Afrique digital, un accès à l'ensemble de nos abonnés à la totalité de la plateforme Youscribe, une bibliothèque particulièrement riche en "livres, audio books, presse, supports éducatifs..." jusqu'au 31 mai** », a-t-il renchéri.

Mieux, il dira que le Groupe Canal+ est le leader dans l'édition de chaînes premium et thématiques ainsi que dans la distribution d'offres de télévision payante en Afrique Francophone, avec une présence dans plus de trente pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, ainsi qu'à Madagascar. Pour cela, le groupe Canal+, à travers ces marges de manœuvres, stimule le développement de la culture africaine par la promotion des œuvres audiovisuelles et le financement des contenus des marchés africains (coproduction séries/films).

Cette activité rime parfaitement avec les attentes de la population malienne voire africaine. Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, le groupe Canal+ a manifesté sa solidarité envers ses clients qui traversent une période charnière. C'est compte tenu de la contrainte imposée par la pandémie que cette société de distribution d'images a décidé d'adapter ses actions au contexte.

Pendant la période du mois de Ramadan, il offre du bonus téléphonique aux abonnés pour tout réabonnement fait via Orange Money. En plus de cet accompagnement, il offre un service après-vente, gratuit, dédié aux clients échus de moins de 1 an, pour leur permettre de recevoir les images.

■ Ibrahim Sanogo

Interpellation de Nouhoum Sarr et enlèvement du Pr Clément Dembélé : Une méthode draconienne qui date de l'ère militaire et de l'ère dictatoriale

Dr Mahamadou Konaté, a tenu, lundi 11 mai 2020, une conférence de presse, à Faladié. L'objectif était : la libération immédiate du professeur Clément Dembélé et du président du parti Front Africain pour le développement (FAD), Nouhoum Sarr.

Le Dr Mahamadou Konaté, était, lundi 11 mai, face à la presse pour demander aux autorités maliennes de faire un communiqué à l'attention de l'opinion publique et internationale sur les raisons de l'arrestation et le lieu de détention du professeur Clément Mahamadou Dembélé et de M. Nouhoum Sarr, lui aussi enlevé deux jours après le Pr Clément Dembélé.

Le conférencier du jour a affirmé que le Pr Clément Dembélé a été arrêté et Nouhoum Sarr aussi a été interpellé par la gendarmerie. Il a estimé qu'il y a un nuage très dangereux qui plane sur les têtes des jeunes leaders en ce moment. « **Le Pr Clément a été arrêté en pleine rue, il y a deux jours, par des hommes armés. Ils l'ont emmené dans une destination inconnue, nous avons cherché à en savoir plus. A l'état actuel de nos informations, ce que nous pouvons dire, c'est qu'il semble que c'est la Direction de la sécurité qui a arrêté M. Clément Dembélé** », a révélé le Dr Mahamadou Konaté. « **Nous ne pouvons pas dénier leur droit d'arrêter un citoyen malien pour motif de sécurité mais, ce que nous déplorons, c'est la manière par laquelle il a été arrêté** », a-t-il regretté.

Il a indiqué que M. Nouhoum Sarr, le président du Front Africain pour le Développement, a été l'objet d'une interpellation, lundi 11 mai 2020. « **Le deuxième cas, c'est celui de M. Sarr, le président de parti FAD, qui vient d'être interpellé par la gendarmerie. C'est le droit des services de sécurité d'interpeller qui de droit pour avoir des informations qu'ils souhaitent sur les sujets qui les préoccupent. On leur demande de veiller au respect des droits humains** », a-t-il sollicité.



Pour lui, ils n'ont pas été arrêtés dans le respect des droits humains. « **Rien n'a été notifié, ni à leurs familles, ni à leurs compagnons. Les identités des ravisseurs n'ont pas été identifiées. C'est donc une méthode draconienne qui date de l'ère militaire, de l'ère dictatoriale** », a-t-il dénoncé. « **Il faut que nos services de sécurité comprennent que la société évolue et, dans la recherche de la promotion des droits humains, il est nécessaire que ce soit eux qui donnent le bon exemple ; ils doivent montrer le respect et la considération à tous les citoyens maliens** », a-t-il

ajouté.

Il souhaite que si c'est la sécurité d'Etat qui détient le Pr Clément, qu'elle communique immédiatement à l'intention de l'opinion nationale et internationale sur les raisons de son arrestation et son lieu de détention, parce qu'il y a des droits humains fondamentaux qui sont protégés par notre Constitution. « **Nous avons informé le directeur de la division des droits de l'homme qui a promis de suivre le dossier de Clément** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Assemblée nationale : Salimata Traoré, l'incarnation du renouveau ?



Elue députée à 26 ans, Salimata Traoré, comptable de formation, semble incarner l'espoir et le renouveau pour les jeunes maliens dans un pays caractérisé par la prédominance de la gent masculine dans les institutions politiques formelles. Depuis son élection, elle est sous les projecteurs des médias. Sa photo est largement relayée sur les réseaux sociaux. La tête régulièrement voilée, Salimata Traoré, députée élue à Ségou sous les couleurs du parti Alliance démocratique pour la paix-Maliba, fait figure d'exception de la 6^e législature. En plus d'être une femme dans un milieu caractérisé par la prédominance de la gent masculine dans les institutions politiques formelles, elle est la plus jeune des 146 députés élus à l'issue

des dernières élections législatives.

Née d'un père tailleur et d'une mère femme au foyer, Salimata a perdu ses deux parents biologiques à ses 9 et 14 ans. Mais, avec le soutien des autres membres de sa famille, elle ne se laissera pas abattre par les coups durs du destin. Elle se lance en politique en 2013 dès la création du parti de l'homme d'affaires Aliou Boubacar Diallo, arrivé 3^e au premier tour des élections présidentielles de juillet-août 2018 avec 8,03% des voix et élu député à Kayes cette année. Au bout de sept ans, son étoile brille.

Salimata Traoré fait partie des 41 femmes élues députées cette année contre 14 lors de la législature écoulée. Une grande première dans l'histoire du Mali en droite ligne avec la

loi 052 du 18 décembre 2015, qui réserve un quota de 30 % aux femmes dans les postes nominatifs et électifs.

La voix des femmes et des jeunes

Contactée pour un entretien, Salimata, entre attitude de réserve et réunions politiques, hésite à se prêter à nos questions. Mais grâce à notre insistance, elle finit par nous accorder une conversation téléphonique.

Contrairement aux informations rapportées par certaines rumeurs, aucun des parents de la jeune députée n'a fait de la politique. Celle qui se définit comme la voix des femmes et des jeunes appelle cette couche de la société à s'impliquer davantage dans la politique. « Quand les gens entendent parler de politique, ils pensent que c'est synonyme de tricherie, de corruption. Ce n'est pas exact. Il faut que les jeunes et les femmes sortent cette idée de leur tête pour s'intéresser à la politique. C'est à ce prix que nous pourrions développer ce pays », conseille-t-elle.

Ascension politique

Selon elle, son jeune âge et son statut de femme n'ont, à aucun moment, constitué un obstacle à son ascension politique. « Au contraire, cela a été un atout pour moi », affirme-t-elle. Face au stéréotype de fille célibataire qui circule sur elle depuis son élection, dans certains journaux et sur les réseaux sociaux, la jeune parlementaire reste indifférente. « Ça ne me gêne pas que les gens disent que je suis célibataire », dit-elle. D'autres iront jusqu'à dire qu'elle a hypothéqué ses études contre un fauteuil à l'Assemblée nationale. Déjà titulaire d'une licence professionnelle en comptabilité, Salimata Traoré rêve bien de poursuivre ses études dans les années prochaines. Mais cela dépendra, précise-t-elle, de son agenda parlementaire. Interrogée sur ses ambitions à l'hémicycle en matière de prise de parole, d'interpellation ou de proposition de loi, la benjamine des députés préfère être jugée à l'acte. « Il est trop tôt de dire que je vais poser tel acte ou tel acte », conclut-elle.

■ Benbere

L'honorable Moussa Timbiné après son élection à la présidence de l'Assemblée nationale du Mali : « Je ferai tout pour être à la hauteur des attentes »

Le président de l'Assemblée nationale de la 6^e législature s'appelle l'Honorable Moussa Timbiné, député RPM élu en Commune V du district de Bamako. Il a été élu, lundi 11 mai 2020, avec 134 voix sur les 147 députés. Le successeur de l'Honorable Issiaka Sidibé a promis d'être à la hauteur des attentes.

C'est fait ! La destinée de l'Assemblée nationale du Mali vient d'être confiée à un jeune. L'Honorable Moussa Timbiné, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'être élu président de la 3^e Institution de la République du Mali à l'âge de 46 ans.

Après le retrait de la candidature de l'Honorable Mamadou Diarrassouba, les députés étaient appelés à choisir entre les honorables Moussa Timbiné et Moussa Mara, respectivement candidat de la plateforme Ensemble pour le Mali (EPM) et candidat du parti Yèlèma pour diriger la 6^e législature de l'Assemblée nationale du Mali. Sur les 147 députés, seulement deux étaient absents: l'honorable Ag Intalla et l'honorable Soumaila Cissé, en détention depuis près de deux mois.

À l'issue de ce vote secret, le candidat de l'EPM, l'honorable Moussa Timbiné, est sorti victorieux contre l'honorable Moussa Mara, député Yèlèma élu en Commune IV du district de Bamako. Le député RPM de la Commune V a gagné avec 134 voix contre 8 pour Moussa Mara et 3 bulletins nuls.

Les engagements de l'honorable Moussa Timbiné

À l'entame de ses propos, le nouveau président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Moussa Timbiné, a déclaré qu'en l'élisant à la tête de

l'institution parlementaire du Mali, les députés de la 6^e législature « ont opté pour la jeunesse et l'innovation ». Cette élection, selon lui, est la matérialisation de la promesse du Président de la République qui a dédié son second mandat à la jeunesse malienne. Aussi, le tout nouveau président de l'Assemblée nationale a pris l'engagement d'être à la hauteur des attentes. « Je ferai tout pour être à la hauteur de cette fonction et à la hauteur de vos attentes », a-t-il rassuré.

Moussa Timbiné a profité de l'occasion pour faire la peinture de la situation actuelle du pays. Pour lui, les députés ont un grand rôle à jouer face aux difficultés actuelles du pays. Il appelle ainsi ses collègues députés à un sacrifice ultime pour le Mali. « Il s'agit, pour nous, d'avoir en pleine conscience de nos responsabilités, de la nécessaire redevabilité qui ne doivent souffrir d'aucune faiblesse », a-t-il déclaré avant de préciser que « la 6^e législature sera très laborieuse ».

L'heure d'un vrai sursaut

Pour l'Honorable Moussa Timbiné, ce qui est demandé à cette Assemblée nationale, c'est un vrai sursaut qui lui permettra de s'acquitter de ses obligations traditionnelles, d'une part, et d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'autre part. Le président de l'Assemblée nationale a aussi interpellé les membres du Gouvernement sur les difficultés. Pour lui, les populations maliennes attendent la sécurité, l'autosuffisance alimentaire, la santé pour tous, l'école, l'emploi pour la jeunesse... bref le bien-être. Sur la question de l'école, l'Honorable Timbiné a salué la décision du Conseil supérieur de la défense de rouvrir l'école le 2



juin prochain. Concernant la crise scolaire, il a invité les gouvernants, les enseignants, les partenaires techniques et financiers et les parents d'élèves à tout mettre en œuvre pour mettre fin à cette crise. « Sur ces points, l'Assemblée nationale sera vigilante. Elle sera exigeante ; elle sera intraitable pour que la vision du président de la République soit comme il le veut », a-t-il promis.

L'Honorable Moussa Timbiné insiste sur le rôle des députés. Il appelle tous à bien accomplir leurs missions. Après avoir rassuré les élus de la Nation qu'il travaillera en parfaite symbiose avec toutes les composantes de l'Assemblée nationale, le président de l'institution lance un vibrant appel à ceux-ci : « Je vous demanderais avec insistance de transcender nos divergences politiques ou interpersonnelles et de ne considérer que l'intérêt supérieur du Mali et cela en toute circonstance ». Il a, par ailleurs, salué le nombre élevé de femmes députés au Mali.

Solidarité avec l'Honorable Soumaila Cissé

Abordant la question de l'honorable Soumaila Cissé, le grand absent à cette rentrée parlementaire, l'Honorable Moussa Timbiné a coulé une larme. Sa voix a vite changé et il a été dominé par l'émotion. Il a ainsi invité le Gouvernement et toutes les bonnes volontés à tout mettre en œuvre pour le retour très rapide du chef de file de l'opposition malienne.

■ **Boureima Guindo**

Me Alassane Diop : « Gens de la sécurité d'état ! vous vous ridiculisez et vous nous radicalisez, la matraque ne peut pas l'emporter sur l'esprit »



LIBÉREZ CLÉMENT DEMBELE

Un poème sur un mur à Dachau

« Je n'ai rien dit...

« Quand ils sont venus chercher les communistes, Je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, Je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste

Quand ils sont venus chercher les juifs, Je n'ai rien dit, je n'étais pas juif

Quand ils sont venus chercher les catholiques, Je n'ai rien dit, j'étais protestant...

... Puis ils sont venus me chercher,

Et...il ne restait plus personne pour dire

quelque chose »

Martin NIEMOLLER

Sachez-le ! Gens de la DGSE, la matraque ne peut jamais l'emporter sur l'esprit !

Je ne parle pas ici au nom de personne.

Je parle en mon nom propre : une sentinelle du droit, un enfant de ce pays qui commence à ressentir les symptômes de l'odio patria, la haine de la patrie par la faute de ceux qui l'incarnent.

Vous perdez votre temps ! Gens de la matraque

Libérez Clément Dembélé ! Libérez Nouhoum SARR !

La cité a besoin de ses fils.

Vous perdez votre énergie !

Vous perdez votre dignité !

Vos pratiques d'un autre temps, ces enlèvements et séquestrations barbares vous ridiculisent et nous radicalisent.

La force brute qui s'abat sur le simple citoyen en mouvement dans la cité et qui est vaincue devant les colonnes de djihadistes qui fanfaronnent dans les foires foraines de tout le centre du Mali .

Cette patrie faible, qui a choisi de renoncer à la fois au droit, à la morale et maintenant à la légitimité politique jusqu'au sein de l'hémicycle. Il n'y a plus de séparation des pouvoirs. C'est l'exécutif qui fait le législatif. C'est un grand monologue confus et diffus. Tous des esclaves d'une dyarchie dans laquelle nous

pataugeons gaiement.

Le professeur Clément se bat contre les mélanges du genre. Son combat, c'est l'intérêt général. Il n'est pas un ennemi à la patrie qu'il faut abattre, il est un soldat de la chose publique qu'il faut au contraire contenir et réduire au silence par l'œuvre de bonne gouvernance, ce pourquoi il bat le pavé. L'intention est noble.

Sachez-le ! Gens de la matraque !

La sécurité d'Etat n'est pas la raison d'Etat. Et la raison d'Etat n'est pas la raison non plus. Comme le dit Clemenceau : « La raison d'Etat est à la raison comme la musique militaire est à la musique », c'est à dire rien de commun.

Sachez-le ! Gens du pouvoir !

L'efficacité d'un gouvernement ne se vérifie pas par la violence de sa force sur le citoyen mais dans la gestion quotidienne des dossiers brûlants, dans sa capacité à maintenir l'ordre démocratique et le respect des lois même dans les situations de crise. Or, le Mali d'aujourd'hui est le Mali de la logique à courte vue et le Mali de la terre brûlée, des mauvais Sapeurs-pompier. Les contradictions du plan de lutte contre le Covid-19 en sont les preuves palpables. La stratégie déserte toute action publique. C'est assurément le temps des masques : le fard et le mascara.

A-t-on vraiment besoin de distraire la sécurité d'Etat pour interpellier le citoyen Clément Dembélé ?

Est-il nécessaire de le séquestrer pour des faits délictuels qui relèvent du droit commun ?

Au nom de quoi la DGSE n'est-elle pas tenue de rendre compte de ses détentions au moins à un magistrat instructeur assermenté ?

Au nom de quoi les avocats ne sont -il pas admis à assister leurs clients devant la DGSE ?

Est-elle une unité d'enquête ? Au nom de quelle loi ?

L'article 10 de la Constitution du Mali dispose de façon péremptoire que : « Nul ne peut être détenu pendant une durée supérieure à quarante-huit heures que par décision motivée d'un Magistrat de l'ordre judiciaire. Nul ne peut être détenu dans un établissement pénitentiaire que sur mandat délivré par un Magistrat de l'ordre judiciaire ».

La même constitution garantit à toute personne interpellée le droit de se faire assister par un avocat.

Des concitoyens sont séquestrés pendant des mois et pour certains durant des années sans que nul magistrat ne soit informé.

Où êtes-vous ? Syndicats de la magistrature

SAM et SYLIMA ?

La DGSE est-elle au-dessus de la loi ?

Qu'on pend tous que nous n'arrêterons jamais de dénoncer les abus de toutes sortes et les atteintes à la loi.

La pire raison pour un Etat est la raison d'Etat, la force brute qui tente de l'emporter sur la stabilité de la loi et des institutions.

Dans le climat actuel, le mot d'ordre doit être la pédagogie, l'explication, le faire savoir, la logique de la discussion. Ni les menaces, ni les injonctions ne pourront mettre fin à l'expression démocratique.

La répression policière et la doctrine de la raison d'Etat constituent le cocktail de la trahison du sens réel de l'Etat démocratique dans lequel nous vivons.

Paix sociale par la force ? L'Etat perd irrémédiablement sa légitimité.

Comme l'a dit le très grand Me Demba Diallo, ancien Président de l'AMDH, mon modèle d'avocat engagé dans la cité, dans ses confidences : « Même Goliath (l'Etat) doit avoir peur de David (le petit citoyen) »

Libérez David Clément DEMBELE.

Libérez David Nouhoum SARR

A bon entendeur, salut !

Me Alassane A DIOP

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Filières bétail, viande et lait : Les acteurs en colère contre les autorités



Les responsables des filières des filières bétail, viande et lait ont animé, le vendredi 8 mai, une conférence de presse pour faire le point sur l'application de l'accord signé avec le gouvernement en mars 2019. Les conférenciers ont dénoncé le non-respect des engagements pris par l'Etat et se disent déterminés à user de toutes les voies légales pour avoir gain de cause.

La conférence était animée par le président de la Fédération nationale des producteurs de lait, l'ancien député Aboubacar BAH ; le président de la commission de la filière bétail, viande et lait, Hamsourlaye DIALLO. C'était en présence de plusieurs membres de la Fédération.

En mars 2019, suite à un préavis de grève des filières des filières bétail, viande et lait, plusieurs accords ont été signés avec l'implication de 11 ministères. Plus d'un an après, les acteurs desdites filières déplorent que le gouvernement n'ait pas honoré son engagement.

Les points d'accord sont entre autres : l'application stricte de la loi portant sur la charte pastorale et le décret sur la transhumance sur toute l'étendue du territoire malien ; faciliter l'acquisition des moyens de transport adéquat de la viande ; impliquer les acteurs de la filière

bétail-viande et lait dans toutes les prises de décision les concernant ; créer la loi portant sur la criminalisation du vol de bétail ; donner des points de vente aux marchands de bétail dans toutes les communes de Bamako ; responsabiliser les filières bétail-viande et lait dans la gestion de la subvention de l'aliment bétail ; subventionner le vaccin de la fièvre aphteuse ; lutter contre le feu de brousse (criminalisé) ; faciliter la transformation, la consommation et la conservation du lait.

Aux dires du président de la commission, Am-sourlaye DIALLO, plusieurs démarches ont été entreprises, mais aucun acte concret n'a été posé par les autorités. Il a exprimé sa désolation face au comportement des autorités vis-à-vis des éleveurs.

L'ancien député Aboubacar BAH a souligné que l'élevage est la banque des pays pauvres et que s'il meurt, le pays meurt. Il a informé que sur une subvention annoncée à hauteur de 10 milliards de FCFA au profit des éleveurs, la somme a été réduite à 3 milliards. « Le hic est que l'Etat nous a fait savoir que nous avons fait un dépassement de 4 milliards de FCFA. Ce qui fait 7 milliards au lieu de 3 milliards. Mais en réalité les éleveurs n'ont pas utilisé cet argent. Chaque

année, ils prennent 1 milliard sur la subvention des éleveurs pour payer une dette que nous n'avons pas utilisée. Nous avons demandé de faire un audit pour savoir qui a pris les 4 milliards en notre nom, mais rien n'a été fait», a fustigé Aboubacar BAH.

Le président de la Fédération a déclaré que c'est un scandale que la viande consommée à Bamako vienne de la Côte d'Ivoire. Selon lui, avec la mauvaise politique des autorités, le cheptel malien migre en Côte d'Ivoire, ce qui fait des milliards de manque à gagner pour notre pays. Le rapporteur de la commission, Ibrahima CISSÉ, a souligné que tout ce qui se dit à la télé comme soutien aux éleveurs n'est que de la poudre aux yeux. Selon lui, chaque année l'Etat change les fournisseurs qui les approvisionnent en aliments bétail. Selon lui, cela s'explique par le fait qu'il ne paye pas aux fournisseurs leurs dus.

Les éleveurs ont affirmé qu'ils resteront mobilisés jusqu'à la satisfaction totale de leurs doléances.

■ PAR MODIBO KONE

Impact du Covid-19 : Quel plan pour le secteur culturel ?

Le secteur culturel malien est à la recherche d'un nouveau souffle, avec un plan de relance qui ambitionne de réorganiser l'Art dans sa globalité. Mais avant, il faut survivre aux crises sécuritaire et sanitaire qui ébranlent l'économie culturelle.

C'est un secret de polichinelle, depuis 2012 le secteur malien de la culture perd pied. Fragilisés par la crise sécuritaire, les monuments et sites touristiques ont beaucoup souffert. Et ce secteur, agonisant selon des acteurs culturels du privé, est éprouvé depuis des semaines par la pandémie sanitaire qui gangrène le monde. Une situation qui s'impose comme un frein à l'expansion de l'art malien sur le territoire national et à travers le monde. Les artistes, en cette période de pandémie sanitaire, mutualisent leurs efforts pour sensibiliser à travers des

messages. Ils ont, à travers des spectacles ou des rendez-vous culturels en ligne, réussi à se réinventer et à accompagner la population dans la lutte contre le Covid-19.

Le chantier en cours sur le grand ensemble Culture n'est pas mis aux oubliettes. C'est donc un travail de fourmi qui continue, malgré la crise sanitaire, pour un plan de relance du secteur. Il s'agit en fait d'une « réorganisation systémique du plan de relance de la culture », explique Alioune Ifra Ndiaye, Président de la Fédération des artistes du Mali (FEDAMA). Pour ce nouveau paysage de la culture malienne, il s'agit de créer une instance où tous les artistes, acteurs culturels et même bailleurs, se retrouvent pour échanger sur le développement et les innovations éventuelles.

Dans ce projet qui va sans doute être présenté

dans les jours à venir, les artistes mettent l'accent sur la nécessité de créer un marché de la culture en s'appuyant sur les 70 lieux de diffusions existantes et la multiplication des boutiques virtuelles. La couverture sociale est aussi un sujet qui revient sur la table des discussions, ainsi que les facilités de prêts bancaires qui pourront redonner du tonus aux acteurs dans leurs créations. À cela s'ajouteront des outils d'assurance pour les imprévus, comme la crise actuelle que traverse le pays, entre autres points.

En ce qui concerne le Covid-19, comme action spontanée en temps de crise, le ministère de la Culture a mis en place un comité de réflexion d'une vingtaine de personnes, composé des faitières, des associations et des acteurs culturels. L'objectif est d'évaluer l'impact de la crise sur le secteur culturel et d'appuyer l'élaboration de mesures de soutien et d'accompagnement à même de relancer la culture au Mali.

■ **Idelette BISSOU**



Mosquées, écoles et couvre-feu : Les points saillants du discours de Macky Sall



Le Chef de l'Etat du Sénégal, Macky Sall, a fait face à la Nation, ce lundi 11 mai 2020, pour statuer sur la nouvelle stratégie COVID-19. Le président de la République a ainsi annoncé de nouvelles mesures allant dans le sens d'un assouplissement de certaines mesures précédemment annoncées en lien avec l'état d'urgence. Son discours publié in extenso.

Mes chers compatriotes,

J'ai souhaité m'adresser à vous ce soir pour vous entretenir de la situation liée à l'évolution de la pandémie du COVID-19.

Vous le savez, dès l'apparition du premier cas le 2 mars dernier, le Gouvernement a mis en place une stratégie de contingentement de la maladie que nous avons ajustée au fur et à mesure de son évolution.

C'est ainsi que, tenant compte du risque de calamité publique lié à la pandémie, j'ai proclamé, le 23 mars, l'état d'urgence assorti d'un couvre-feu sur l'ensemble du territoire national.

Plus de deux mois après, et malgré le rythme de progression de la maladie, notre système de santé s'est montré résilient face à une pathologie pourtant inédite et particulièrement contagieuse.

Nous le devons surtout à la compétence et au courage remarquable de notre personnel de santé. Les propos poignants de malades guéris en sont les meilleurs témoignages.

Je renouvelle nos chaleureux remerciements et notre profonde gratitude au corps médical, para médical et au personnel de soutien, tous engagés jour et nuit dans une bataille risquée contre une maladie vicieuse, encore largement inconnue.

C'est pourquoi je tiens particulièrement à la protection des personnels de santé. Des mesures spéciales de sécurisation devront être aménagées partout pour éviter leur contamination.

Je félicite les équipes du Ministère de la Santé et de l'Action sociale et tous les autres Services de l'Etat mobilisés dans la lutte.

Je salue et encourage nos Forces de défense et de sécurité déployées sur l'ensemble du territoire national pour veiller à l'application des mesures édictées dans le cadre de l'état d'urgence.

Je remercie nos guides spirituels, les leaders d'Associations religieuses, toutes confessions confondues, les autorités coutumières, ainsi que les mouvements citoyens qui soutiennent et facilitent l'action de l'Etat dans la riposte au COVID-19.

Je prie pour le repos de l'âme de nos morts du COVID-19, d'ici et de la diaspora. Je présente nos condoléances émues à leurs familles explorées.

Chaque deuil nous affecte profondément, surtout lorsqu'à cette souffrance s'ajoute la douleur de la distance, quand le décès survient à

l'étranger.

Ainsi, tenant compte de la forte demande de rapatriements de corps de nos compatriotes décédés du COVID-19 à l'étranger, et sur la base d'avis motivés que nous avons recueillis en ce qui concerne les conditions sanitaires, il sera désormais possible de procéder à ces rapatriements.

J'ai donc instruit le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en rapport avec le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, de faciliter les rapatriements, pour les familles qui le souhaitent, dans le respect des conditions sanitaires requises.

Aux malades et porteurs asymptomatiques du virus, j'adresse nos vœux ardents de prompt rétablissement.

J'invite chacun et chacune d'entre nous à éviter la stigmatisation des malades. Cette stigmatisation n'est pas acceptable. Le COVID-19, je le rappelle, n'est pas de ces maladies dites honteuses. Au demeurant, nul n'est à l'abri d'un virus aussi contagieux. Alors, que chacun adopte une attitude digne et respectueuse vis-à-vis de son prochain.

Mes chers compatriotes,

Dès l'apparition de la pandémie dans notre pays, j'ai donné instruction au Gouvernement de définir et mettre en œuvre une stratégie adaptée à nos réalités économiques, sociales et culturelles.

C'est pourquoi, en lieu et place du confine-

ment, nous avons opté pour des mesures restrictives visant à limiter la circulation du virus. Grâce à ces mesures, nous avons pu couper la chaîne de transmission par voie importée et maintenir la maladie encore sous contrôle, malgré son rythme de progression. Chacune et chacun de vous a contribué à cette performance par ses sacrifices et ses efforts.

A ce jour, notre pays compte 1886 cas positifs, dont 715 guéris et 19 décédés. Nous avons présentement dans nos structures de santé 1151 malades sous traitement. 7182 contacts sont suivis par les Services de santé.

La carte épidémiologique montre que sur les 45 Départements, 22 ne comptent aucun cas de COVID-19. Nous devons nous en féliciter et redoubler de vigilance.

Aujourd'hui, après deux mois de mise à l'épreuve, nous devons sereinement adapter notre stratégie en tenant compte, une fois de plus, de notre vécu quotidien. J'ai consulté à cet effet une équipe pluridisciplinaire d'éminents experts nationaux.

Il ressort de leurs analyses et évaluations minutieuses que dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si nous continuons d'appliquer les mesures édictées, le COVID-19 continuera encore de circuler dans le pays jusqu'au mois d'août, voire septembre.

Ces projections montrent que l'heure ne doit pas être au relâchement, mais à l'adaptation. Plus que jamais, l'Etat continuera donc de veiller à l'application des mesures de contingentement de la maladie. Mais plus que jamais, la responsabilité de chacune et de chacun de nous est engagée.

Dans cette nouvelle phase qui va durer, non pas quelques semaines, mais au moins trois à quatre mois, nous devons désormais apprendre à vivre en présence du virus, en adaptant nos comportements individuels et collectifs à l'évolution de la pandémie.

En conséquence, il nous faut adapter notre stratégie, de façon à mener nos activités essentielles et faire vivre notre économie, en veillant à la préservation de notre santé et celle de la communauté.

Au regard de ces considérations, j'ai décidé de l'assouplissement des conditions de l'état d'urgence comme suit :

A compter du mardi 12 mai 2020, les horaires du couvre-feu seront de 21 heures à 5 heures, au lieu de 20 heures à 6 heures. Les horaires de bureau sont réaménagés de 9 heures à 16

heures.

Les marchés et autres commerces qui étaient astreints à des jours particuliers d'ouverture seront ouverts 6 jours et resteront fermés un jour dédié au nettoyage. Ce jour sera déterminé par l'autorité compétente en fonction des contingences locales.

Les marchés hebdomadaires, communément appelés loumas, seront rouverts, mais dans les limites de chaque Département. Il sera également procédé à la réouverture des lieux de culte. Le Ministre de l'Intérieur, en rapport avec le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, engagera les consultations nécessaires à cet effet avec les guides spirituels et les Associations religieuses, pour convenir des conditions et modalités.

S'agissant de l'école, les cours reprendront le 2 juin pour les classes d'examen, c'est à dire pour les classes de CM2, Troisième et Terminale ; soit 551 000 élèves, du public et du privé réunis, sur les 3 500 000. L'année scolaire et le calendrier des examens seront adaptés en conséquence.

Les élèves des autres classes continueront de suivre les cours à partir du dispositif Apprendre à la maison, décliné dans ses plateformes télévisuelle, radiophonique et numérique.

En ce qui concerne l'Université, le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur poursuivra les concertations avec les différentes académies pour aménager les enseignements à distance.

Le Gouvernement veillera particulièrement à ce que la fréquentation des lieux de culte, des établissements scolaires et autres espaces publics, des marchés, et autres commerces, y compris les restaurants, obéisse strictement aux mesures de distanciation physique et aux gestes barrière ; notamment le port obligatoire du masque et le lavage des mains.

Partout, le respect de ces conditions est essentiel pour éviter des risques de contamination. Le Gouvernement y veillera de près et prendra, le cas échéant, toutes les mesures appropriées afin de prévenir la propagation du virus.

Déjà, 10 millions de masques ont été produits localement. Ils seront distribués dans les écoles, les lieux de culte, les marchés et les transports publics.

Ensemble, chacun jouant pleinement son rôle, nous réussirons le pari de redynamisation progressive de la vie nationale.

Dans le même esprit, avec l'hivernage qui s'annonce, j'ai demandé au Gouvernement de prévoir les assouplissements nécessaires au transport public, afin de permettre aux travailleurs agricoles de rejoindre leurs localités.

C'est le lieu pour moi de remercier nos guides religieux, musulmans et chrétiens, pour leur pleine participation à notre combat commun contre le COVID-19. Je compte sur leur soutien continu pour l'application des mesures d'adaptation dans cette nouvelle phase que nous engageons.

Je remercie les parents d'élèves, les enseignants, personnels d'encadrement et partenaires sociaux. Tous restent actifs dans la gestion de cette crise majeure qui affecte aussi l'école.

Je remercie également le secteur privé et les syndicats de travailleurs, pour leur résilience dans ce contexte si particulier.

Mes chers compatriotes,

Alors que nous faisons face à une crise sans précédent, je suis heureux de constater que loin de céder à la résignation, nous puissions chaque jour dans le génie créateur de notre peuple les ressources nécessaires à notre résilience commune.

Je pense à toutes ces initiatives locales qui fleurissent face au COVID-19. Je pense aux tailleurs qui confectionnent des masques, aux étudiants, enseignants et chercheurs qui fabriquent des gels hydro alcooliques, qui inventent des robots, des respirateurs artificiels et des machines à laver les mains. Je pense aux concepteurs de plateformes de commerce électronique et aux livreurs qui offrent leurs services pour nous éviter des déplacements propices aux risques de contamination.

Toutes ces compétences et ces savoir-faire locaux nous parlent, pour nous dire que rien ne peut épuiser la force mentale d'un peuple résolu à affronter les épreuves et maîtriser son destin.

Dans le plan de relance de soutenir toutes ces énergies positives et toutes ces intelligences créatives, parce qu'elles portent les promesses généreuses d'un futur plus moderne et plus prospère.

Alors, restons mobilisés et confiants, mes chers concitoyens. Restons mobilisés, unis et solidaires pour baliser la voie du futur ; celle de l'endurance et du succès au bout de l'effort.

Bonsoir

COVID-19 au Niger : Le pays prévoit la réouverture des écoles le 1er juin prochain



La reprise des cours dans les établissements scolaires au Niger, suspendus le 20 mars dernier en raison du COVID-19, aura lieu le 1er juin prochain dans tout le pays, a annoncé lundi à Niamey le ministre de l'Enseignement supérieur, Yahouza Sadissou, coordinateur des ministères en charge de l'éducation nationale.

Pour rappel, en vue de freiner la propagation du COVID-19 dans le pays, les autorités nigériennes avaient décidé, entre autres mesures, de la fermeture des établissements scolaires et universitaires sur l'ensemble du territoire national.

Le gouvernement a annoncé le 1er mai, la levée progressive de certaines mesures, no-

tamment l'interdiction d'accès aux lieux de culte et la fermeture des établissements d'enseignement, à partir du 1er juin prochain "si la tendance à la baisse observée se maintient".

"Nous confirmons la date du lundi 1er juin pour la réouverture de tous les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire nationale (...) grâce à l'évolution favorable de la pandémie de manière globale", a déclaré lundi M. Sadissou, au cours d'une conférence de presse.

"Le taux d'exécution des activités académiques tourne actuellement, en dehors des universités, autour de 50% à 75% selon les établissements, publics ou privés", a-t-il indiqué, ajoutant qu'ils auront besoin de 45 jours pour finaliser le programme de l'année.

Ainsi, les cours vont s'étaler du 1er juin au 15 juillet, après interviendront les différents examens (BEPC, BAC, BTS...), dont les dates précises vont être communiquées ultérieurement. Avant la reprise des cours, il a assuré que tous les ministères de l'Education et de la Formation seraient instruits par le chef du gouvernement sur les dispositifs et les gestes barrières (masques, gel, savon...) dans les écoles.

Le Niger, qui a enregistré son premier cas de coronavirus le 19 mars dernier, compte, en date de lundi, 832 cas du COVID-19, dont 46 décès et 637 guérisons. A noter que 149 patients sont actuellement sous traitement, selon le bilan officiel.

PLANET

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Rénovation de nos infrastructures sportives : Le ministre Arouna Modibo Touré y veille !



Le vendredi 8 mai 2020, le ministre Arouna Modibo Touré s'est rendu tour à tour au Complexe sportif de Kabala, au Stade omnisports Modibo Keita et au Centre de médecine du sport pour s'assurer de l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours dans ces infrastructures sportives. La fermeture des stades nécessitée par le souci de faire respecter les mesures sanitaires contre le Covid-19 avait été mise à profit par son département pour entreprendre les travaux d'amélioration de la qualité de ces infrastructures. L'ambition du ministre Touré est, dès la reprise des activités s'il plaît à dieu, d'offrir à nos sportifs un espace sain et encore plus convivial. Cette visite des chantiers a effectivement renforcé sa conviction que ces différentes infrastructures seront bientôt ouvertes pour le bien-être de nos sportifs.

■ D Togola

Almamy Touré : "Content de reprendre" en Championnat d'Allemagne

Almamy Touré s'apprête à reprendre en Championnat d'Allemagne, après deux mois d'interruption de la Bundesliga à cause de la pandémie de coronavirus. Le défenseur franco-malien de l'Eintracht Francfort, passé par l'AS Monaco, assure être « content » avant d'affronter le Borussia Mönchengladbach le 16 mai.

Almamy Touré, on voit les différentes mesures préventives adoptées avant la reprise du Championnat d'Allemagne (Bundesliga) : le port du masque, l'équipe qui se déplace au stade en prenant deux bus différents... Est-ce que vous vous sentez en sécurité ?

Almamy Touré : Oui, avec les mesures qu'on se doit de respecter, je me sens un peu plus en sécurité. On essaie de faire le maximum pour éviter les contacts. Le fait de porter un masque réduit les risques, aussi. Si tout le monde respecte les consignes, je pense que c'est positif pour nous et que ça nous permet de nous sentir un peu plus en sécurité.

Êtes-vous content de retrouver les terrains et les matches, même si ce sera sans spectateurs et sans supporters ?

Forcément, ça va être un peu différent parce qu'il n'y aura pas de supporters. Mais, si tout est en place pour qu'on reprenne les matches, oui. Rester à la maison, c'est bien. Mais le football, c'est notre passion. Moi, je suis content de reprendre si on peut le faire et que tout est en place pour que ce soit en sécurité. Comment ont réagi les gens en France, où le Championnat est arrêté, par rapport à la très probable reprise en Allemagne ?

Des amis me disent que la décision a été prise trop vite (en France), qu'on aurait pu attendre un peu pour voir comment les choses se passent et chercher des solutions. Mais, malheureusement, en France ils ont directement arrêté. Après, ici, en Allemagne, on a plutôt bien géré la crise. On est content de reprendre. En France, il y a forcément des déçus. Cet arrêt forcé de la Bundesliga est arrivé au



mauvais moment pour vous alors que vous étiez en pleine bourre. Tout se passait très bien pour vous. Est-ce que ça a été préjudiciable de voir votre ascension stoppée net ?

Ça aurait été bien de pouvoir terminer normalement la saison et que je puisse continuer sur le même rythme. Mais cette situation ne touche pas que moi. Ça affecte l'équipe et le football en général. Je n'ai pas regardé que ma personne. On va essayer de réattaquer avec le même rythme et faire les mêmes matches. Car c'est ça le football : être régulier tout le temps.

■ Propos recueillis en conférence de presse,



Bélier (21 mars - 19 avril)

Ce ne sera pas une impression, ce collègue vous cherchera bien des noises. Vous serez tenté de lui en demander les raisons, mais vous contiendrez votre courroux. Vous l'ignorerez, car vous aurez du boulot et peu de temps pour des chicanes professionnelles.

Toutes les excuses seront bonnes pour sortir votre carte bleue. Vous dépenserez allègrement. Si vous avez des ennuis administratifs et financiers, ne signez rien sans avoir lu entre les lignes et obtenu des garanties écrites. Dans le doute, abstenez-vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, persuadé d'être un employé modèle, vous vous accorderez une telle importance que cela vous vaudra une réputation d'arriviste... Plancher au milieu d'une équipe sur une mission : NON ! Plancher en solitaire sur un projet d'envergure : OUI !

Généralement, vous commencez à connaître des soucis de trésorerie en milieu de mois ! Ami Taureau, le mois de mai ne fera malheureusement pas exception à la règle... Cela vous rendra terriblement aigri ! Il ne faudra pas vous parler d'argent aujourd'hui...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes polyvalent et très rapide ! Votre vitesse de réalisation accélère. Votre chef peut vous demander de freiner la cadence. Des petites erreurs restent possibles. Il y a de l'étourderie dans vos activités. Une réunion importante est annoncée !

Un coup de cœur arrive sur un produit ! Il peut être lié à des accessoires. Un voyage à venir cause des frais inattendus ! Pour les économies, c'est peine perdue. Le salaire fond rapidement aussitôt qu'il entre. Vous n'avez aucun scrupule sur ces frais.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos fonctions cérébrales sont en perte de vitesse ! Le carré Mars/Mercure vous empêche de réfléchir correctement. Votre travail s'en trouve ainsi pénalisé, et cela vous contrarie d'autant plus ! Décidément, vous avez l'impression que tout va de travers.

Prudence, vous avez la main trop légère sur votre porte-monnaie ! Les dépenses vont bon train, vous en êtes conscient. Mais vos idées sont confuses aujourd'hui, vous avez du mal à vous concentrer, et vous vous énervez ! Vous aviserez une autre fois !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous souhaitez revendiquer un droit ou introduire une demande à votre hiérarchie, ce sera probablement le moment de le faire. Votre requête connaîtra un écho favorable. À la recherche d'un emploi, un contact se précisera avec un rendez-vous.

Vous ne prendrez pas le risque de vous engager financièrement si vous n'êtes pas certain de pouvoir honorer vos échéances sur le long terme. Afin d'être encore plus crédible dans votre gestion au quotidien, vous réduirez considérablement vos dépenses.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les dissonances de Mars vous pousseront au bord de la crise de nerfs. Si vous êtes commercial, vous pourriez éprouver davantage de difficultés à atteindre votre quota. Ami Vierge, votre discours semblera bien moins construit que d'habitude...

Pour vos finances, vous allez à la fois jouer le rôle du pompier de service et celui du pyromane... Le rôle de pyromane sera pour vous un rôle de composition ! L'argent vous brûlera les doigts. Effectivement, ami Vierge, vous ferez flamber votre carte bleue.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des échanges avec des collaborateurs sont constructifs. Vous pourriez prendre la parole. La journée favorise une réunion. Le service où vous travaillez est en ébullition ! Le temps presse. On vous donne des délais pour finaliser. Ils peuvent être trop courts.

De la récupération ou du bricolage sont les bienvenus. Ils permettent de rogner quelques économies. C'est seulement avec le bon sens que vous évitez des frais. Votre salaire suffit à couvrir les charges. Faites attention à ne pas prêter de l'argent !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Inutile d'essayer de réagir, c'est peine perdue ! Le carré Mars/Mercure apporte une fatigue cérébrale, sans que vous ne puissiez rien y faire ! Vous n'y arrivez pas, tout simplement, et avez l'impression de perdre la tête ! Et la mémoire, en plus !

Une bonne nouvelle pourrait arriver, et vous redonner le sourire ! Cela devrait illuminer votre journée, et avoir un impact positif sur votre couple. Une somme d'argent, provenant de l'extérieur, est peut-être attendue. C'est toujours bienvenu !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vos facultés seront décuplées par le climat astral qui vous donnera des ailes pour aller de l'avant, vous impliquer davantage ou relever un défi. Le hic, c'est que vous ferez tout avec excès et ne pas aboutir comme vous le voudrez dans vos démarches.

Vous devriez avoir quelques facilités financières, mais n'en attendez pas trop non plus, sinon, vous serez déçu. Vos démarches seront favorisées, notamment si vous êtes en demande d'un crédit ou pour une transaction commerciale qui vous réussira.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos supérieurs vous pousseront à vous dépasser encore plus en vous rajoutant un peu plus de travail tous les jours. Vous savez pertinemment qu'ils servent davantage leurs intérêts que les vôtres. Pas question d'accepter tout et n'importe quoi...

Vous n'avez jamais eu l'habitude de négocier les prix de vos achats. Si le montant d'un objet est trop cher pour votre bourse, vous ne l'achetez pas. Aujourd'hui, votre partenaire négociera systématiquement tout. Vous en aurez presque honte...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez beaucoup et on vous aime pour cela. Vos supérieurs remarquent votre implication ! Une tâche importante demande une collaboration. Vous devez bien vous entourer. Ouvrez l'œil sur vos collègues. Choisissez-les, en fonction de leur sincérité !

Les dépenses concernent l'habitation. Des frais pour la famille sont très possibles. Cette journée vous préoccupe beaucoup pour l'argent. Vous faites de votre mieux pour répartir les dépenses. Une sensibilité vous tient. Les questions d'argent vous irritent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Un manque de concentration évident vous empêche de mettre en pratique vos idées. Le carré Mars/Mercure obstrue votre esprit, en mettant une barrière à toute logique, et cela vous fait défaut tout au long de la journée. C'est dur, pour un travail efficace !

Des imprévus, peut-être d'ordre immobilier, pourraient vous apporter quelques contrariétés. Un projet qui tombe à l'eau, un revenu financier qui a du retard, l'impatience vous gagne et vous risquez de prendre ces nouvelles de façon négative. Relativisez.

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie